



PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE
Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France

CONVENTION PLURIANNUELLE
SUBVENTION ACCORDÉE SUR DES CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT
ANNÉES 2018 – 2019 – 2020 – 2021

Entre

L'État, ministère de la Culture, représenté par Monsieur Michel Cadot, Préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, désigné sous le terme "**l'État**",

Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, représenté par Monsieur Stéphane Troussel, le Président du Conseil départemental, agissant au nom et pour le compte du Département, en vertu d'une délibération de la Commission Permanente en date du , élisant domicile à l'Hôtel du Département, 93 rue Carnot, 93006 BOBIGNY CEDEX ci-après dénommé "**le Département**"

ci-après dénommés "**les partenaires**"
d'une part,

Et

la Commune de Noisy-le-Sec, domiciliée à l'Hôtel de Ville, 1 place du Maréchal Foch, 93130 Noisy-le-Sec, représentée par, Monsieur Laurent Rivoire son Maire en exercice agissant en vertu des délibérations n°2017/06-01 du Conseil municipal d'autre part, autorisant le Maire à régler les affaires énumérées à l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités territoriales, N°SIRET 2193 00530 000 17

ci-après dénommée "**la Commune**", pour La Galerie, centre d'art contemporain conventionné ci-après désignée "**le bénéficiaire**"
d'autre part,

Préambule

VU le règlement de l'Union Européenne n° 651/2014 de la commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité, publié au Journal officiel de l'Union Européenne du 26 juin 2014, notamment son article 53 ;

VU la loi n°2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018 ;

VU la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine

VU le décret n° 2017-1893 du 30 décembre 2017 portant répartition des crédits et découverts autorisés par la loi n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018 ;

VU le décret n° 2017-432 du 28 mars 2017 relatif aux labels et au conventionnement dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques entrant en vigueur le 1er juillet 2017 ;

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

VU l'arrêté du 11 octobre 2006 relatif au compte rendu financier prévu par l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

VU l'arrêté du 26 décembre 2013 relatif au cadre de la gestion budgétaire et au contrôle budgétaire du ministère de la culture et de la communication ;

VU l'arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier des missions et des charges relatif au label "Centre d'art contemporain d'intérêt national"

VU la circulaire du 15 janvier 2018 relative aux modalités d'application du dispositif de labellisation et au conventionnement durable dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques

VU la circulaire du 10 mai 2017 relative au développement d'une politique ambitieuse en matière d'éducation artistique et culturelle, dans tous les temps de la vie des enfants et des adolescents

VU la circulaire du 08 juin 2016 relative au soutien d'artistes et d'équipes artistiques dans le cadre de résidences.

VU le régime cadre exempté de notification n° SA.42681 relatif aux aides en faveur de la culture et de la conservation du patrimoine pour la période 2014-2020 ;

Pour l'État :

Considérant la volonté du ministère de la Culture de soutenir la création, notamment dans le domaine des arts plastiques, de développer les réseaux de diffusion, notamment par un maillage fort du territoire et l'implantation de structures permanentes, d'encourager le développement et la structuration des professionnels des arts visuels, de promouvoir l'émergence artistique, de soutenir le développement de l'éducation artistique et culturelle et de favoriser la recherche de nouveaux publics ;

Considérant qu'à travers la mise en place du label "Centre d'art contemporain d'intérêt national", le ministère de la Culture vise plus précisément à renforcer l'autonomie de programmation et l'engagement des partenaires publics auprès des lieux de production et de diffusion de l'art contemporain comme La Galerie. Des lieux essentiels pour l'expérimentation, où s'expriment des rapports privilégiés avec la création artistique vivante grâce à des politiques des publics et éditoriales novatrices qui œuvrent pour une plus juste reconnaissance et rémunération des artistes et des professionnels du secteur.

Considérant que le projet artistique et culturel de la Direction de La Galerie présenté en Annexe II participe de cette politique.

Pour le Département :

Considérant la politique culturelle du département de la Seine-Saint-Denis axée sur le soutien à la création contemporaine et à sa diffusion, le développement de l'action culturelle et l'élargissement des publics et notamment le champ social, ainsi que le renforcement de l'éducation artistique et des pratiques en amateur. Cette politique s'appuie sur une démarche de coopération culturelle territoriale avec les villes, de mise en réseau des acteurs de la vie artistique et culturelle, de soutien aux partenaires culturels du territoire, sur la mise en œuvre de dispositifs départementaux d'éducation artistique et culturelle et sur le schéma départemental des enseignements artistiques.

En matière d'arts visuels l'intervention du département s'incarne essentiellement à travers :

- le soutien à des partenaires culturels professionnels structurants pour l'ensemble du territoire départemental
- le soutien à des artistes et/ou des équipes artistiques qui portent une attention particulière à la création notamment à travers la mise en œuvre de résidences d'artistes,
- le soutien à des démarches de réseau qui contribuent à la transversalité, à la mutualisation, au portage commun de projets favorisant l'irrigation territoriale et contribuant au rayonnement des projets soutenus,
- l'enrichissement, la diffusion et la sensibilisation à l'art d'aujourd'hui à partir de la Collection d'art contemporain, véritable outil de coopération territoriale,
- la mise en place de dispositifs départementaux en direction des collèges, notamment en matière d'éducation artistique en collège (parcours Culture et Art au Collège, résidences In situ, Parcours d'éducation au regard) et dans le champ social (Figure libre).

- la mise en œuvre de commandes artistiques dans les bâtiments départementaux (collèges et Maisons des solidarités) et dans l'espace urbain (notamment les infrastructures de transport). Ces œuvres font l'objet de programmes d'accompagnement conçus avec les acteurs locaux.

Pour la Commune :

Considérant la politique culturelle de la Commune, premier territoire d'ancrage du centre d'art contemporain La Galerie, dont les fondements sont le soutien à la création et l'aide aux artistes d'une part ; le développement des conditions d'accès pour tous aux arts, aux savoirs et aux pratiques artistiques d'autre part ;

Considérant que cet engagement de la Commune de Noisy-le-Sec en matière de politique artistique et culturelle est axé sur l'accès à l'art et à la culture pour tous et se traduit par une politique culturelle portée par sa Direction des Affaires culturelles (DAC) qui se décline en trois axes majeurs :

- le soutien à des créations artistiques et des projets culturels d'excellence ;
- un service à la population, au même titre que les autres politiques publiques ;
- des projets culturels et artistiques construits en transversalité et en lien fort avec les politiques sociales.

Pour mettre en œuvre cette politique, la municipalité s'appuie en grande partie sur les équipements implantés sur le territoire, ceux qui sont sous l'autorité de la DAC : La Galerie, centre d'art contemporain, le théâtre des Bergeries ainsi que ceux qui sont sous l'autorité de la communauté d'agglomération "Est Ensemble" : la médiathèque Roger Gouhier, le cinéma intercommunal le Trianon et le Conservatoire de Musique et de Danse basés sur le territoire de la commune. Le rôle de ces équipements dans l'éducation, l'animation, la formation aux pratiques et culturelles et le soutien à la création est primordial. Ces équipements représentent :

- des pôles de référence et d'excellence dans leur domaine, valorisant l'image de la ville ;
- des lieux d'innovations pédagogiques ;
- des pôles structurants et des relais dont les projets s'articulent avec la politique de la ville (CUCS, PRE, PEL...).

Élaborée de manière partenariale et transversale, la politique culturelle de la ville s'articule avec l'ensemble des services œuvrant pour tous les publics, y compris ceux éloignés culturellement et socialement des propositions artistiques. A ce titre, la ville cherche à développer l'accès aux domaines artistiques non représentés dans les équipements comme, par exemple, la musique de chambre ou les cultures urbaines.

D'une manière générale, la politique culturelle de la ville, déclinée dans les différents équipements, s'attache à :

- conquérir de nouveaux publics et les fidéliser en proposant des programmations qui aient du sens compte tenu du contexte socioculturel noiséen,
- proposer une programmation d'excellence suffisamment diversifiée pour toucher le plus grand nombre et qui réhabilite la culture dite populaire,
- développer un partenariat important avec l'Education nationale et travailler toujours plus vers le public jeune qui constitue le public de demain,

- poursuivre la promotion d'une approche pédagogique de découverte des différentes esthétiques,
- renforcer les synergies avec les acteurs culturels locaux.

Pour La Galerie :

Considérant le projet artistique et culturel pour les années 2018-2021, initié et conçu par la direction de La Galerie, centre d'art contemporain de Noisy-le-Sec, conforme à son objet statutaire, figurant en annexe II ; à savoir une note d'intention programmatique sur le plan artistique et culturel sur les quatre années de la convention ainsi que la programmation artistique et culturelle de 2018, première année de la convention, en annexe I de la présente convention ;

Considérant que l'État, le Département de la Seine-Saint-Denis et la Commune de Noisy-le-Sec, signataires de la présente convention, conviennent de soutenir le projet artistique pour les années 2018-2019-2020-2021, proposé par La Galerie, centre d'art contemporain, objet de la présente convention,

Il est conclu une convention d'objectifs dont l'exécution est confiée à la direction de La Galerie, centre d'art contemporain de Noisy-le-Sec.

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet :

- de permettre la réalisation par la direction de La Galerie, centre d'art contemporain de Noisy-le-Sec, à son initiative et sous sa responsabilité, du projet artistique et culturel qu'elle a conçu, conformément à son objet statutaire dans le cadre de son projet global d'intérêt général et précisé en Annexe I et II de la présente convention.

- d'établir le cadre contractuel entre la Commune de Noisy-le-Sec et les partenaires publics pour la mise œuvre du projet artistique et culturel de La Galerie, centre d'art contemporain de Noisy-le-Sec et de définir les modalités de son évaluation au travers des objectifs concrets.

- de préciser les objectifs prioritaires poursuivis sur la période 2018 - 2021 et les conditions techniques, administratives et financières de mise en œuvre.

Par la présente convention, la commune s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre le projet artistique et culturel de La Galerie, en cohérence avec les orientations de politique publique et le projet global mentionné au préambule.

La présente convention a pour but de fixer des objectifs pertinents, susceptibles d'évaluation, qui marquent de manière concrète les orientations du centre d'art dans les grandes missions qui lui sont confiées : activité artistique, rapport au public et actions d'éducation artistique et culturelle, professionnalisation des artistes, inscription dans l'environnement territorial, départemental, national et international.

Dans le respect de ces orientations, la Commune proposera chaque année le programme artistique et culturel de La Galerie ainsi que le budget nécessaire à la réalisation de ses actions auprès de l'État et du Département.

Pour leur part, les partenaires de la Commune que sont l'État et le Département contribuent financièrement au fonctionnement général et à la réalisation du projet artistique et culturel, sous réserve du vote des crédits par leurs instances compétentes respectives, à l'exception des financements imputables sur la section d'investissement. Ils n'attendent aucune contrepartie directe de cette contribution.

Le cadre financier de cette convention est déterminé pour l'État par le vote au Parlement des lois de finances correspondantes, pour le Département, par le vote de l'Assemblée départementale de son budget annuel et pour la Commune, par le vote du conseil municipal de son budget annuel. L'État, le Département et la Commune notifient chaque année le montant de la subvention dans le respect des cadres financiers dont il est fait référence à cet article.

ARTICLE 2 : MODALITES DE MISE EN OEUVRE DU PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

2.1 – L'identité de La Galerie, centre d'art contemporain, Noisy-le-Sec

Établie en 1999 à Noisy-le-Sec, La Galerie est un centre d'art contemporain en régie directe municipale, placée sous la tutelle de la Direction des Affaires culturelles de la Ville.

Ses missions principales sont d'une part la recherche, la prospection et l'expérimentation, d'autre part, l'action de sensibilisation en direction des publics afin de permettre l'accès du plus grand nombre à l'art contemporain. Avec la Ville de Noisy-le-Sec pour premier territoire d'implantation, le centre d'art rayonne sur les réseaux territoriaux, nationaux et internationaux.

2.2 – Ses activités

Ces trois grandes missions s'élaborent à La Galerie par la conception d'expositions, la production d'œuvres, un programme de résidences complet, des curateurs associés, un programme culturel, des actions de médiation et des activités éditoriales. Trois à quatre expositions par an et trois résidences d'artistes permettent de découvrir le travail d'artistes, de curateurs et d'auteurs internationalement reconnus aux côtés d'autres émergents. La Galerie accompagne les artistes par la production de nouvelles œuvres, les curateurs par la mise en place d'expositions et les auteurs par des éditions bilingues de leurs textes.

Dotée d'un dispositif complet de résidence pour artistes, associant la production et l'exposition, son engagement envers la création contemporaine et la pensée critique, ses actions de médiation, son inscription sur le territoire, sont actuellement les points forts de La Galerie et des éléments déterminants propres à la distinguer sur les scènes artistiques française et internationale.

Tous les aspects du programme de La Galerie – les événements dans et hors-les-murs, la médiation, les résidences, les éditions - sont portés et structurés par les enjeux du projet artistique. La vocation prospective du centre d'art implique d'avoir une position institutionnelle innovante qui évolue en même temps que son contexte et que les pratiques artistiques. La nature expérimentale, innovante et pluridisciplinaire du projet artistique implique qu'il se

développe en partie par des productions d'œuvres nouvelles, par des œuvres qui peuvent impliquer un public, par des œuvres de nature performatives et discursives.

Avec trois expositions ponctuées d'événements, le programme de La Galerie s'articule autour d'un axe de recherche annuel, selon un rythme propice à la recherche et à la création. Développé sur une saison, cet axe fédère l'ensemble des activités du centre d'art — expositions, recherche, événements, résidences, éditions, médiation —, les reliant dans un même projet de recherche.

Une saison se compose des grandes étapes suivantes :

- 3 à 4 expositions
- 3 résidences d'artistes (dont une hors les murs)
- Un programme d'événements artistiques et culturels hors les murs inscrits dans la perspective des droits culturels
- Des actions de médiation, d'éducation artistique et culturelle tout au long de l'année pour tous les publics
- Des outils de médiation, de communication et des éditions

2.3- Son soutien à l'émergence

Les expositions, personnelles ou collectives, d'artistes émergents, mais également réémergents ou reconnus internationalement, sont accompagnées d'un appareillage critique et pédagogique conséquent avec une programmation culturelle et de médiation ainsi que des publications.

Les artistes invités dans les expositions ou les résidences sont accompagnés par l'équipe de La Galerie d'un soutien intellectuel, logistique, administratif et financier.

La Galerie affirme son soutien aux artistes par une éthique et une économie juste et équitable, animé par un souci de transparence sur les conditions financières qui lient l'artiste au centre d'art. Elle favorise ainsi l'émergence d'artistes et de pratiques innovantes dans le domaine de la création artistique et leur diffusion à l'international par des coproductions et la reconnaissance de son programme artistique à l'étranger.

2.4- Ses réseaux de diffusion et de coproduction en France et à l'international

Le programme de La Galerie s'inscrit dans un contexte culturel spécifique, riche d'acteurs et de partenaires avec lesquels elle collabore. Pour cela, l'étendue du programme est déterminante pour ses développements et son rayonnement :

- à La Galerie et à Noisy-le-Sec, avec le programme d'expositions (solos, duos ou collectives) soutenu par un programme d'événements culturels — performances, conférences, débats, visites... - qui permettent une diversité d'approches des expositions. Avec une programmation qui entre en relation avec les habitants et les impliquent dans les visites et la médiation (visites à plusieurs voix), dans la programmation (ciné-club des habitants), dans des expériences de coproduction avec des artistes en résidence notamment...
- en Seine-Saint-Denis et en Ile-de-France, avec une constellation d'acteurs sociaux et de lieux culturels qui entrent en résonance avec le projet, par les résidences d'artistes, des événements, des itinérances et des coproductions d'œuvres, des parcours autour d'événements communs (avec le réseau Tram notamment), par des actions menées vers les publics du territoire.
- A l'échelle nationale, La Galerie est membre de 3 réseaux professionnels qui participent à la structuration du secteur des arts plastiques et à la mobilité des artistes et des professionnels de l'art. :

d.c.a., association française de développement des centres d'art contemporains, un réseau de 50 centres d'art en France engagés dans l'accès à la création contemporaine par la production et la diffusion d'œuvres et par une politique de médiation et d'actions culturelles expérimentale.

Arts en résidence, réseau national de résidences d'artistes qui réunit 30 structures sur le territoire. L'association élabore des outils communs notamment juridiques pour l'accueil d'artistes étrangers en résidence.

BLA! – association nationale des professionnel·le·s de la médiation en art contemporain fédère et met en synergie les professionnels et structures qui construisent au quotidien les liens entre artistes, œuvres, expositions et publics. BLA! participe à la structuration de ce secteur d'activité et intervient dans la formation continue des médiateurs.

Ces réseaux sont des outils de professionnalisation, de réflexions, d'informations et d'échanges sur des bonnes pratiques.

- En France et à l'international, La Galerie bénéficie d'une reconnaissance par ses pairs et d'une visibilité au sein des scènes artistiques. Elle rayonne par des coproductions, des invitations à des artistes ou curateurs étrangers et un programme annuel de résidences d'artistes étrangers associées à des expositions et des publications bilingues. La Galerie est également représentée par sa direction, personnalité qualifiée invitée à divers jurys, colloques ou conférences en France et à l'étranger.

2.5- Son programme d'éducation culturelle et artistique

La médiation est un élément déterminant de la cohérence du projet artistique et un terrain d'expérimentation qui résonne avec l'esprit du programme de La Galerie. Par des actions et des outils de médiation, il s'agit d'articuler les thèmes soulevés par chaque saison, tout en accompagnant tous les publics, seul, en famille ou en groupe, dans sa découverte des œuvres. La médiation vise à permettre au public de faire l'expérience de l'œuvre d'une manière sensible, active, intime, personnelle et d'initier un imaginaire singulier. Le récit, la conversation, mais aussi la rêverie et les expériences sensorielles sont donc privilégiés sur un discours neutralisé ou chargé d'informations. Outre les outils exigeants de médiation – visites, journaux enfants et adultes, ateliers, parcours... - qui constituent l'appareillage utile pour accompagner tous les publics dans leur découverte de l'art, la médiation est un exercice de transmission qui peut s'inspirer de pratiques somatiques ou de pédagogies expérimentales.

Dès sa création en 1999, l'identité de La Galerie s'est affirmée par l'édition d'un journal d'exposition à destination des enfants ainsi que d'ateliers menés par des artistes formés à la médiation en art contemporain. Accompagnés par les artistes-intervenants de La Galerie, avec leur école ou sur le temps périscolaire, les enfants développent leur sens critique et leur capacité de création lors de visites suivies d'ateliers. Deux premières séances alternent visite active et manipulation et sont suivies d'une sortie dans une autre institution culturelle en Île-de-France qui vient compléter et enrichir cette première approche.

Consciente de l'importance de son implication sur le territoire, La Galerie étend ses partenariats en direction du champ social en invitant un artiste à construire un projet impliquant des publics sur leurs lieux de vie ou de travail.

Enfin, une fois par an, l'exposition de restitution "Et si... ? Nos ateliers éducatifs" témoigne des ateliers et des projets portés par le centre d'art tout au long de l'année. À cette occasion un groupe d'enfants est pleinement intégré aux différentes étapes de la mise en place de l'exposition et s'initie ainsi aux métiers de l'équipe du centre d'art.

La médiation peut ainsi trouver des liens forts entre certaines pratiques de médiation et de soin opérantes dans les champs social, du handicap et de la culture.

Visites spécifiques en direction du champ social

La Galerie développe des partenariats sur le long terme avec des structures sociales : Centre social du Londeau, Foyer Educatif Dubreuil, Culture du Cœur 93... Au-delà de la sensibilisation à l'art et à la culture, ces partenariats permettent de donner accès à un lieu public et ainsi de renforcer le sentiment de citoyenneté et d'intégration. D'autre part, le centre d'art propose des visites et des ateliers en direction des parents et des enfants.

Visites spécifiques en direction du public en situation de handicap

La Galerie poursuit ses partenariats en direction des structures d'accueil des personnes en situation de handicap (déficiences intellectuelles ou fragilités psychologiques) comme l'Institut Médico-Éducatif (EME/IME) de Noisy-le-Sec, le Foyer de jour Orhan'Ger, le Centre Médico Psychologique (CMP) et le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP).

2.6 Résidence territoriale

La Galerie, centre d'art contemporain de Noisy-le-Sec accueille chaque année un.e artiste en résidence pour une durée de sept mois. Il.Elle est accompagné.e par La Galerie d'un soutien intellectuel, logistique et financier. Cette résidence vise à accompagner la production d'œuvres et se développe autour de l'axe de recherche annuel de La Galerie tout en s'inscrivant sur le territoire du centre d'art.

L'artiste prend en considération, dans son processus de création et dans sa diffusion, le territoire, ses acteurs, ses structures culturelles, associatives et scientifiques, à l'échelle de la ville, du département et de la région.

L'artiste réside dans un atelier-logement meublé de 65m² mis à disposition gracieusement et situé en centre-ville de Noisy-le-Sec (RER à 10 minutes de Paris) à proximité du centre d'art.

2.7- Amplitude horaire

La Galerie est ouverte 230 jours en moyenne par an.

Les expositions sont ouvertes du mercredi au vendredi de 14h à 18h, le samedi de 14h à 19h et sur rendez-vous.

ARTICLE 3 - DURÉE DE LA CONVENTION

La convention est conclue pour une durée de quatre années, en 2018, 2019, 2020 et 2021.

Pour l'État, la présente convention prendra effet au 1^o janvier 2018 pour une durée de quatre ans.

Pour le Département, elle prendra effet à la date de sa notification par le département en application des articles L3131-1, L 3131-2 et L3131-4 du Code général des collectivités territoriales.

Pour la Commune, elle prendra effet à la date de sa notification par l'État et le Département. La conclusion d'une nouvelle convention est subordonnée à la réalisation de l'évaluation prévue à l'article 11 de la présente convention et au contrôle prévu à son article 12.

ARTICLE 4 – ANNEXES

- Annexe I : Programme artistique et culturel 2018
- Annexe II : Programme artistique et culturel pluriannuel 2019, 2020, 2021
- Annexe III : Budget prévisionnel 2018
- Annexe IV : Budget prévisionnel quadriennal 2019, 2020, 2021
- Annexe V : Modalités d'évaluation et indicateurs

Les annexes I à V font partie intégrante de la présente convention.

ARTICLE 5 – CONDITIONS ET DÉTERMINATION DU COÛT DU PROJET

5.1. Le coût total du fonctionnement de la structure du programme d'actions sur la durée de la convention est évalué à 2 535 200 EUR (deux millions, cinq cent trente cinq mille, deux cent euros), soit 633 800 EUR (six cent trente trois mille huit cent euros) pour la première année, 633 800 EUR pour la deuxième année, 633 800 EUR pour la troisième année et 633 800 EUR pour la quatrième année, conformément aux budgets prévisionnels figurant à l'annexe IV.

5.2 Le besoin de financement public exprimé par le bénéficiaire est calculé en prenant en compte les coûts totaux retenus estimés du programme d'actions, ainsi que tous les produits qui y sont affectés.

5.3. Lors de la mise en œuvre du programme d'actions, le bénéficiaire peut procéder à une adaptation à la hausse ou à la baisse de ses budgets prévisionnels à la condition que cette adaptation n'affecte pas la réalisation du programme d'actions et qu'elle ne soit pas substantielle au regard du coût total estimé éligible visé à l'article 5.1.

5.4 Le bénéficiaire notifie ces modifications à l'État par écrit dès qu'elle peut les évaluer et en tout état de cause avant le 1^{er} juillet de l'année en cours. En cas d'avance versée dans les conditions prévues à l'article 5, le versement du solde annuel ne pourra intervenir qu'après acceptation expresse par l'État de ces modifications éventuelles et selon les termes définis à l'article 5.

ARTICLE 6 – CONDITIONS DE DÉTERMINATION DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Conformément au règlement (UE) n° 651/2014 de la commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité, les partenaires contribuent financièrement au projet visé à l'article 1 de la présente convention.

La contribution des partenaires est une aide au fonctionnement et/ou à l'investissement, au sens de l'article 53 du règlement (UE) n° 651/2014 précédemment cité, et prendra la forme d'une subvention. Ils n'en attendent aucune contrepartie directe.

Pour l'État :

6.1. Pour chaque année d'exécution de la présente convention, le montant prévisionnel annuel de la subvention de fonctionnement accordée au bénéficiaire est de 85.000 EUR (quatre vingt-cinq mille euros), soit 14% du montant total estimé des coûts éligibles sur l'ensemble de l'exécution de la convention, établis à la signature des présentes, tels que mentionnés à l'article 5.1.

6.2 Le bénéficiaire bénéficie d'une convention financière pluriannuelle bilatérale avec l'État. Les conditions de versement de la contribution financière de l'État y seront précisées.

Pour le Département :

6.3. Conformément au budget prévisionnel figurant en annexe III et sous réserve de la disponibilité des crédits nécessaires et de leur vote par l'assemblée compétente, le Conseil départemental alloue une subvention annuelle de fonctionnement à la commune de Noisy-le-Sec dont le montant est fixé chaque année par décision de la commission permanente du Conseil départemental au vu du projet d'activités produit par La Galerie.

Le Conseil départemental apporte en 2018 une subvention de 50 000 EUR TTC (cinquante mille euros), soit 10% du montant total estimé des coûts éligibles.

Pour les exercices suivants, et jusqu'à expiration de la durée de la présente convention, sous réserve de la réalisation des objectifs tels que définis dans la présente convention et de l'inscription des crédits correspondants dans les budgets départementaux votés annuellement, les montants prévisionnels des contributions financières s'élèvent à : 200 000 EUR TTC (deux cent mille euros).

6.4 Financement complémentaire au titre d'autres actions spécifiques :

Pour 2018, au titre de la résidence d'artiste 15 000 EUR TTC (quinze mille euros) seront versés.

Toute demande de subvention exceptionnelle liée à un projet spécifique (parcours Culture et Art au Collège, dispositifs Figures Libres, In Situ etc.), si elle est acceptée, fera l'objet d'un avenant bipartite à la présente convention. Un compte rendu d'utilisation de la subvention sera à établir conformément à l'arrêté du premier ministre du 11 octobre 2006 (JO du 14 octobre 2006).

La demande de subvention, adressée au Président du Conseil départemental avant le 31 décembre de chaque année, devra être accompagnée du budget prévisionnel et du projet d'activité de La Galerie.

6.5 Une convention annuelle spécifique sera conclue à chaque exercice entre le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et le bénéficiaire. Cette convention spécifique fixera le

montant de la subvention attribuée ainsi que l'ensemble des modalités de versement de la subvention qui sera votée et notifiée par le Département.

Pour la Commune

6.6 Le besoin de financement public exprimé par la Commune pour La Galerie est calculé en prenant en compte les coûts totaux retenus estimés du programme d'actions, ainsi que tous les produits qui y sont affectés. Pour l'année 2018 et les années de la convention, la Ville s'engage à contribuer à un minimum de 60% du budget total du projet.

6.7 Chaque année, la Commune notifiera par simple courrier au bénéficiaire le montant de la subvention qui lui sera versée et en informera les autres parties de la convention.

Pour l'État, le Département et la Commune

6.5 Les contributions financières de l'État, du Département et de la Commune mentionnées aux paragraphes 5.1, 5.2, 5.3 et 5.4 ne sont applicables que sous réserve des conditions cumulatives suivantes :

- l'inscription des crédits de paiement en loi de finances, l'inscription des crédits au budget communal, l'inscription des crédits au budget départemental ;
- le respect par le bénéficiaire des obligations mentionnées aux articles 1, 8,9 et 11 de la présente convention ;
- le contrôle par l'État en fin d'exercice, conformément à l'article 12, que le montant annuel de la contribution n'excède pas le coût annuel du programme.

ARTICLE 7 - MODALITES DE VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE

7.1 Pour chaque année budgétaire, le bénéficiaire adressera une lettre de demande de subvention à chacun des partenaires signataires de la présente convention.

7.2 Sous réserve des dispositions de l'article 5 et de l'article 6 et conformément aux dispositions particulières à chacun d'eux, les partenaires signataires de la convention confirment chaque année les sommes qu'ils versent.

7.3 Ces subventions ne peuvent en aucun cas être utilisées par le bénéficiaire pour apporter des subventions à d'autres personnes morales, ou pour un objet différent de celui pour lequel elles ont été attribuées, sauf accord des parties validé par une délibération.

Pour l'État

7.4 Le bénéficiaire dispose d'une convention financière annuelle bilatérale. Les conditions de versement de la contribution financière de l'État y seront précisées.

Pour le Département

7.5 Sous réserve du respect par la Commune des obligations mentionnées à l'article 8 et à l'article 9, la subvention sera créditée au compte de la Commune en un versement selon les procédures comptables en vigueur.

Les versements seront effectués à :

Tiers titulaire du compte : Ville de Noisy-le-Sec

Domiciliation bancaire : Trésorerie de Rosny-sous-Bois Collectivités locales,
5 rue de Lisbonne 93563 Rosny-sous-Bois Cedex

N° IBAN |0|5|3| Auto |F|R|4|5| |3|0|0|0| |1|0|0|9| |3|4|E|9| |3|1|0|0| |0|0|0| |0|9|4|

BIC |B|D|F|E|F|R|P|P|C|C|T|

ARTICLE 8 – OBLIGATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES, RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le bénéficiaire s'engage à fournir à l'ensemble des partenaires signataires pour chaque année de la période de la présente convention :

a) avant le 31 mars de l'année suivante :

un bilan qualitatif et quantitatif du projet artistique et culturel de l'année écoulée comprenant un état du fonctionnement de la structure et de son équipe.

les comptes annuels sous la forme d'un budget réalisé de l'ensemble de l'activité

b) au plus tard le 30 juin de l'année suivante, les documents établis dans le respect des dispositions du droit français et du droit communautaire :

le compte-rendu financier sous la forme des comptes administratifs annuels signés par le représentant du bénéficiaire, le Maire de la Commune ou toute personne habilitée.

c) au plus tard le 30 novembre de l'année en cours, les dossiers de demande de subvention suivant les modalités propres à chaque collectivité ou à l'État.

Tout document (comptes annuels, etc.) transmis par le bénéficiaire aux partenaires signataires de la présente convention devra être revêtu du paraphe et/ou de la signature du représentant légal de La Galerie ou de tout représentant légal et accompagné d'une copie de la délégation de signature.

Le bénéficiaire s'engage à fournir à l'ensemble des partenaires dans les meilleurs délais toutes les pièces et documents demandés par ses partenaires pour constituer les dossiers d'engagement des subventions prévues dans le cadre de la présente convention ou dans les conventions financières annuelles bilatérales.

ARTICLE 9 - AUTRES ENGAGEMENTS

9.1 Le bénéficiaire informe sans délai l'État et le Département de toute modification de son identification et fournit la copie de toute nouvelle domiciliation bancaire.

9.2 En cas d'inexécution, de modification substantielle ou de retard dans la mise en œuvre de la présente convention, le bénéficiaire en informe chaque partenaire public sans délai par lettre recommandée avec accusé de réception.

9.3 En termes de communication :

Pour l'État

Le bénéficiaire s'engage, dans tous les documents produits dans le cadre de la convention, à faire figurer de manière lisible le logotype de la Préfecture de la région Ile-de-France, ainsi que la mention écrite suivante :

"Avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France - Ministère de la Culture".

Le bénéficiaire s'engage également à faire valider les documents publiés par le service de la communication de la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France.

Pour le Département

Le bénéficiaire s'engage à rendre lisible le partenariat avec le département sur l'ensemble des supports de communication (imprimés, numériques, audio-visuels) réalisés à l'occasion de la mise en œuvre des initiatives visées par la présente convention.

Ces supports mentionneront le soutien du département avec la présence du logo départemental téléchargeable sur www.seine-saint-denis.fr et / ou de la phrase suivante : " La Galerie ou " la résidence X " est soutenue par le département de la Seine-Saint-Denis ".

Ces supports de communication devront impérativement être validés par le département avant impression ; le délai de validation étant fixé à 10 jours ouvrés.

Si les œuvres produites grâce au soutien du département dans le cadre de la présente convention sont amenées à circuler et à être diffusées, même après l'arrivée à échéance de la présente convention, la mention du soutien du département doit apparaître sur tout support présentant l'œuvre par la présence de la phrase suivante : " Le département de la Seine-Saint-Denis a soutenu la création de cette œuvre ".

La Galerie s'engage à inscrire l'exigence suscitée dans le cadre des conventions signées avec les artistes accueillis en résidence et dont la création est soutenue par le département.

Le respect de ces engagements sera pris en compte lors de l'évaluation telle que définie à l'article 11.

Les actions menées en partenariat avec La Galerie pourront faire l'objet d'articles dans les publications imprimées et numériques du département. Le département s'engage à mentionner le nom de l'artiste et le titre de l'œuvre quand l'image, ou un extrait, d'une œuvre produite dans le

cadre d'une action partenariale est utilisée dans tout support de communication (imprimé, numérique, audio-visuel) produit à son initiative.

Pour la Commune

La Galerie s'engage à faire figurer de manière lisible le nom de la ville de Noisy-le-Sec dans tous les documents produits dans le cadre de la convention, ainsi que son logotype.

9.4 Le bénéficiaire déclare ne pas être bénéficiaire d'aide illégale et incompatible soumise à obligation de remboursement en vertu d'une décision de la Commission Européenne.

9.5 Le bénéficiaire demeure seul responsable de la gestion des manifestations qu'il organise et, de ce fait, supportera lui-même un éventuel déficit de gestion.

9.6 Le bénéficiaire exercera les activités énoncées dans ses missions sous sa responsabilité exclusive. Il s'engage à souscrire toutes les polices d'assurance nécessaires pour garantir sa responsabilité et pour que celle des partenaires signataires de cette convention ne puisse être recherchée. Il devra être en mesure de justifier à tout moment, aux partenaires de la souscription de ces polices d'assurance et du paiement des primes correspondantes.

9.7 Le bénéficiaire s'engage à respecter les réglementations en vigueur, notamment celles applicables aux établissements recevant du public. Il s'engage à respecter les règles de sécurité et d'hygiène en vigueur vis-à-vis de ses activités et locaux, et à avertir les partenaires dans les plus brefs délais, en cas de difficultés rencontrées.

ARTICLE 10 - MISSIONS DE LA DIRECTION ET MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Le recrutement du directeur / de la directrice du centre d'art répond aux critères énoncés dans la circulaire MCC D 11 08 398C du 9 mars 2011, relative au conventionnement avec des centres d'art contemporain : " La procédure de désignation de la directrice ou du directeur du centre d'art varie en fonction du statut de l'institution. La directrice ou le directeur est choisi.e dans les conditions assurant toute la transparence et la concertation, sur la base des orientations de son projet artistique et culturel, parmi les professionnels du champ de l'art contemporain, à partir d'un appel à candidature ouvert, par un jury composé de l'instance décisionnaire de la structure, de représentants de chacun des partenaires publics et de personnalités qualifiées, notamment un responsable de centre d'art déjà en poste. "

Dans la perspective d'une candidature au label CACIN et conformément à l'arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier des missions et des charges relatif au label " CACIN" : "La directrice / le directeur est un professionnel reconnu.e dans le domaine des arts visuels qui jouit de l'autonomie artistique et de la liberté de programmation."

ARTICLE 11 – MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

11.1 L'application de la présente convention fera l'objet d'un suivi annuel par un comité de suivi en présence de la direction de La Galerie, des représentants de la Commune (Elu à la culture, Directeur Général Adjoint des Services à la Population, Directrice des Affaires culturelles) et des représentants des partenaires publics (Drac / Ministère de la Culture, Région, Département) afin d'assurer le suivi et l'évaluation des objectifs précités.

11.2 Le comité de suivi est mis en place à l'initiative de la direction de La Galerie et se tient au plus tard au cours du deuxième trimestre de chaque année.

A cette occasion, la direction présente sa programmation annuelle et dresse un bilan quantitatif et qualitatif des conditions de réalisation du programme d'actions.

11.3 Le comité de suivi est chargé de l'examen et du suivi des missions inscrites au titre de la présente convention. Il examine en particulier :

- la mise en œuvre progressive des objectifs de la présente convention ;
- l'état d'exécution du budget de l'année en cours et l'élaboration du budget prévisionnel pour l'exercice suivant ;
- la réalisation du programme d'action de l'année venant de s'achever, ainsi que les orientations de l'année à venir.

11.4 Le bénéficiaire s'engage à faire parvenir à l'ensemble des partenaires, au plus tard un mois avant la date du comité de suivi, un compte-rendu d'activité, qualitatif et quantitatif, de la mise en œuvre du programme d'actions de l'année écoulée et, un compte-rendu détaillé du comité de suivi pour validation, au plus tard un mois après sa tenue.

11.5 L'évaluation annuelle :

L'évaluation annuelle porte sur la réalisation du projet artistique et culturel et sur sa conformité au regard des objectifs définis conformément à l'utilité sociale ou à l'intérêt général des actions réalisées. Dans la perspective d'une candidature au label CACIN, l'évaluation s'inscrit dans une conformité aux missions définies par le label.

11.6 Les indicateurs définis par les parties en annexe V à la présente convention contribuent au suivi annuel puis à l'évaluation finale de la réalisation de la convention. Les indicateurs ne sont qu'une partie de l'évaluation qui fait toute sa place à l'analyse de la qualité et de tous les aspects de l'impact des activités de La Galerie.

11.7 L'évaluation triennale :

La direction de La Galerie produira un bilan global quantitatif et qualitatif d'autoévaluation de la mise en œuvre de la convention qui est transmis à chacun des signataires à l'issue de la saison 2020/2021.

Cette évaluation sur un plan qualitatif comme quantitatif portera sur la conformité des résultats à l'objet, sur l'atteinte des objectifs, sur l'impact des actions ou des interventions et, s'il y a lieu, au regard de leur cohésion avec les politiques culturelles des partenaires, sur les prolongements susceptibles d'être apportés à la convention, y compris la conclusion d'une nouvelle convention.

Sur cette base, et à partir d'un recueil plus général des données d'observation et d'analyse, chacun des partenaires pourra mobiliser ses propres moyens d'expertise.

11.8 Au plus tard trois mois avant le terme de la présente convention, la direction de La Galerie et les partenaires signataires de la convention seront réunis à l'initiative du bénéficiaire pour faire le bilan de l'exécution du projet sur la base de l'auto-évaluation réalisée par la direction. A l'occasion de cet entretien, les partenaires signataires de la convention notifient à la direction de La Galerie leurs décisions en ce qui concerne le renouvellement d'une convention pour une nouvelle période.

ARTICLE 12 - CONTRÔLE

- 12.1 Pendant l'exécution de la présente convention et à son terme, un contrôle sur place peut être réalisé par les partenaires signataires de la convention. La Commune s'engage à faciliter l'accès à toutes pièces justificatives des dépenses et tous autres documents dont la production serait jugée utile dans le cadre de ce contrôle. Le refus de leur communication entraîne la suppression de l'aide.
- 12.2 L'État et le département s'assurent annuellement et à l'issue de la convention que la contribution financière n'excède pas le coût de la mise en œuvre du programme d'actions au titre duquel cette contribution est accordée. Les parties peuvent exiger le remboursement de la quote-part excédentaire de leur contribution financière.

ARTICLE 13 - SANCTIONS

- 13.1 En cas d'inexécution ou de modification des conditions d'exécution et de retard pris dans l'exécution de la présente convention par le bénéficiaire pour une raison quelconque, celui-ci doit en informer sans délai les partenaires signataires de cette convention, par lettre recommandée avec accusé de réception.
- 13.2 En cas de retard dans l'exécution ou d'inexécution de la convention par le bénéficiaire, ou en cas de modification substantielle et unilatérale de celle-ci, sans l'accord écrit des partenaires publics, ces derniers peuvent ordonner le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, la suspension de la subvention ou la diminution de son montant, après examen des justificatifs présentés par le bénéficiaire.
- 13.3 Tout refus de communication ou toute communication tardive du compte rendu financier mentionné à l'article 8 peut entraîner la suppression de l'aide. Tout refus de communication des comptes peut entraîner également la suppression de l'aide.
- 13.4 Les partenaires publics informent le bénéficiaire de ces décisions par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie électronique avec accusé de réception.

ARTICLE 14 - CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention est subordonnée à la réalisation de l'évaluation prévue à l'article 11 et aux contrôles de l'article 12.

ARTICLE 15 - AVENANT

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par les partenaires publics signataires de la présente convention et la Commune. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions non contraires qui la régissent. La demande de modification de la présente convention est réalisée en la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et

toutes les conséquences qu'elle emporte. Dans un délai de deux mois suivant l'envoi de cette demande, l'ensemble des parties peut y faire droit par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'avenant conclu précisera les éléments modifiés de la convention sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l'article 1er.

ARTICLE 16 - RÉSILIATION DE LA CONVENTION

En cas de non-respect, par l'une ou l'autre partie, des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, de retard significatif ou de modification substantielle des conditions de la convention et/ou du projet artistique et culturel, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai de six mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception, à la suite d'une tentative de conciliation à l'ensemble des partenaires.

La résiliation pourra avoir pour conséquence le réajustement de la contribution annuelle des partenaires au programme d'activités et impliquer la restitution de tout ou partie des sommes versées par les partenaires.

ARTICLE 17 - RECOURS

A défaut d'accord amiable, tout litige portant sur l'application de cette convention sera porté devant la juridiction compétente.

Fait en quatre exemplaires

A Noisy-le-Sec, le
Pour la Commune,
Le Maire de Noisy-le-Sec
M. Laurent RIVOIRE

A Paris, le
Pour l'État,
Le Préfet de la région d'Île-de-
France
Préfet de Paris
M. Michel CADOT

A Bobigny,
Pour le Département,
Le Président du Conseil départemental de la
Seine-Saint-Denis, et par délégation

et par délégation,
la Directrice régionale des affaires
culturelles d'Île-de-France
Mme Nicole DA COSTA

Visa de la direction de La Galerie,
centre d'art contemporain de Noisy-le-Sec

La Galerie
centre d'art contemporain
1, rue Jean Jaurès 93130 Noisy-le-Sec
www.lagalerie-cac-noisylesec.fr

CONVENTION PLURIANNUELLE
ANNÉES 2018 – 2019 – 2020 – 2021

Annexe I : Programme artistique et culturel Projet 2018-2019



© Pierre Janssens

Félicia Atkinson, *Les langues*, 2018

Sommaire

1/ Le programme artistique et culturel

p. 3

1. Les grands axes du projet artistique

2. Actualité du centre d'art

3. Le calendrier

4. Les expositions, le programme culturel et les productions

Saison 2017-2018 : "une maison de poussière, une maison de pierre, une maison de"

Saison 2018-2019 : "un titre pour l'instant"

5. Les résidences

2/ La communication et les activités éditoriales

p.25

1. Les outils numériques et imprimés

2. Les projets éditoriaux

3. La signalétique

3/ Les actions en direction des publics et les missions territoriales

p. 27

1. La pédagogie à La Galerie

2. Le programme culturel

3. Restitution et visibilité des projets

4. Les outils pédagogiques

5. Parcours et navettes

6. L'action éducative au service de tous les publics

7. Les actions sur le territoire

4/ La structure : le budget et l'équipe

p. 35

1. Analyse budgétaire

2. Rayonnement du centre d'art : réseaux professionnels et partenariaux

3. L'équipe : évolutions

4. Projets d'aménagements

5/ Annexes

Annexe 1 : Budget prévisionnel 2018

Annexe 2 : Organigramme de l'équipe en 2018

Annexe 3 : Appel à candidature de la résidence d'artiste 2018-19

Annexe 4 : Grille indicative des rémunérations pour les artistes, auteurs, curateurs

1/ Le programme artistique et culturel

1. Les grands axes du projet artistique

Le programme de La Galerie défend une approche de l'art impliquée, où les positions des artistes sont manifestes et où les points de vue des acteurs du centre d'art comme des visiteurs s'expriment. Le projet général du centre d'art souhaite rendre publique l'expression de voix singulières au sein de l'institution artistique. Postulant que l'art n'est un domaine séparé ni du personnel, ni du politique, cette approche tient compte autant du territoire du centre d'art, situé dans le département le plus jeune de la France métropolitaine, que du contexte d'apparition d'une œuvre, c'est-à-dire ses conditions de production et plus largement de son auteur. Reliant les problématiques artistiques à d'autres dimensions, affectives, sociales et culturelles, le centre d'art mène une réflexion en constante évolution sur les conditions de production des œuvres, leur exposition, leur circulation, leur documentation et leur réception.

Avec trois expositions ponctuées d'événements, le programme de La Galerie s'articule autour d'un axe de recherche annuel, selon un rythme propice à la recherche et à la création. Développé sur une saison, cet axe fédère l'ensemble des activités du centre d'art : expositions, recherche, événements, résidences, éditions, médiation les reliant dans un même projet de recherche au long cours. Cette question de la lenteur et d'un certain rythme répétitif permet de travailler en relation avec des artistes dans des formes de plus en plus précises. Les artistes peuvent construire une relation de fidélité au projet de La Galerie, la connaître de mieux en mieux, s'y adapter et instaurer des relations de plus en plus fines avec le centre d'art, l'équipe, les publics, le territoire etc.

Les expositions, personnelles ou collectives, d'artistes émergents, d'artistes revisités ou reconnus internationalement, sont accompagnées d'un appareillage critique et pédagogique conséquent avec une programmation culturelle et de médiation ainsi que des publications bilingues. Doté d'un atelier-logement situé à proximité, le centre d'art accueille tout au long de l'année deux artistes en résidence. Ces résidences d'artistes permettent de tisser des liens étroits avec les habitants, de contribuer à la dynamisation de la scène française de l'art contemporain et à inscrire le centre d'art dans un réseau de dimension internationale.

La programmation se compose selon différentes formes de continuités, contre l'idée de ruptures et de discontinuités qui divise, tronçonne l'histoire comme les espaces du centre d'art et ses différentes missions. Il s'agit de tout relier à un projet commun, de générer des liens voire des glissements dans les rôles de ceux qui le composent : les équipes, les artistes, les publics. Des œuvres peuvent rester d'une exposition à une autre, ou même "traîner" plusieurs années parce qu'elles sont aussi fonctionnelles (un rideau, des socles, des bancs...), ou encore des artistes en résidence ou exposés un jour reviennent sur un autre projet, les anciens résidents continuent à être soutenus par La Galerie... Il s'agit de construire des cycles lents, une idiorythmie qui soit celle du centre d'art. Pour cela, il s'agit d'accepter à la place de la direction une forme de passivité et lâcher prise pour donner la possibilité aux artistes et aux équipes d'agir à différents endroits du centre d'art. C'était l'enjeu annoncé de l'exposition conçue avec Vanessa Desclaux et qui était en germe sous d'autres formes dans le projet : trouver une technique d'assouplissement des catégories en cours, une sorte de yoga pratiqué sur l'institution afin que les pratiques et les usages du lieu le transforment.

2. Actualités du centre d'art

Une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs pour la période 2018-2021 et la demande d'attribution du label

La convention quadriennale 2014-2017 qui associe la Ville au Département de la Seine-Saint-Denis et à la Drac Île-de-France a pris fin et une nouvelle CPO est en cours d'écriture. Elle sera déposée avant le mois d'avril en même temps que la demande de label.

La Région, partenaire historique de La Galerie, s'engage sur un conventionnement sur 4 années et revoit à la hausse sa subvention annuelle.

Le label est adossé à une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens et réunit l'ensemble des partenaires signataires.*

Le label "Centre d'art contemporain d'intérêt national"

Initié par le Ministère de la Culture, "le label centre d'art contemporain d'intérêt national", dans le cadre de la loi "Liberté de création, architecture, et patrimoine", a pour priorité "La libre création des œuvres et la libre programmation" : le texte du ministère rappelle qu'elles sont des biens communs qui doivent être, à ce titre, mis à l'écart de choix d'opportunité politique et garantis par la loi. Il prévoit le cadre précis de la politique publique qui lui donne corps, en particulier au travers de la politique de labellisation.

L'article 1 de l'arrêté label précise :

Le label "Centre d'art contemporain d'intérêt national" est attribué à une structure assumant un projet artistique et culturel d'intérêt général en faveur du soutien à la création, à la production et à la diffusion des arts visuels contemporains.

Les structures labellisées "Centre d'art contemporain d'intérêt national" constituent un réseau national contribuant au développement et à la promotion de la création contemporaine dans le domaine des arts visuels au niveau local, régional, national et international.

Dans l'exercice de leurs missions, elles portent une attention particulière à la diversité, notamment au travers des œuvres présentées, des artistes accompagnés et des publics, au respect des objectifs de parité ainsi qu'à la prise en compte des droits culturels, de l'équité territoriale, pour le développement de l'accès et de la participation du plus grand nombre à la vie culturelle.

Le label précise les conditions de fonctionnement d'un centre d'art et sa structuration professionnelle avec une équipe dédiée :

La structure labellisée est dotée d'une direction unique et d'une équipe dédiée de salariés permanents et qualifiés.

(...)

- Les moyens humains

En règle générale, l'organigramme fonctionnel d'un centre d'art contemporain d'intérêt national, repose sur une organisation composée de salariés remplissant les fonctions de direction, de programmation, d'administration, de production, de communication, de régie technique (dont régie des œuvres), de médiation culturelle et de gestion des actions de sensibilisation des publics.

L'employeur doit veiller à la professionnalisation de son équipe et à mettre en place un programme de formation continue.

L'équipe du centre d'art : des mouvements

Le poste de direction en cours de recrutement

Le contrat de la directrice prend fin au 1^{er} septembre 2018.

Il est donc prévu un recrutement dans les meilleurs délais, conformément aux procédures prévues par le conventionnement et le texte du label.

Le poste de chargé.e de communication et de développement en cours de recrutement

Depuis le départ de la chargée de communication et de développement en novembre 2017, le centre d'art n'a personne à ce poste clef. Nous attendons actuellement la réouverture de ce poste à plein temps.

Cette nouvelle période de transition (après la vacance sur le poste d'administration sur 9 mois en 2016/17) fragilise la continuité des actions du centre d'art et a pour conséquence des surcharges importantes de travail sur les 3 postes : direction, responsable du service des publics et médiatrice au dépend d'autres missions importantes.

3. Calendrier synthétique 2018

Saison 2017–18 : une maison de poussière, une maison de pierre, une maison de

Expositions

Hedwig Houben et Jean Charles de Quillacq
“La langue de ma bouche”
20 janvier – 24 mars 2018

“Et si tu transformais l’atelier en un petit monde ?”
Exposition de restitution des ateliers éducatifs
4 – 21 avril 2018

“Mains, Sorts, Papiers” / “Hands, Spells, Papers”
19 mai – 21 juillet 2018
Ana Mazzei, Félicia Atkinson, Laëtitia Badaut Haussmann, Sébastien Rémy et Cyril Verde

Résidences d’artistes :

Félicia Atkinson : Septembre 2017 – avril 2018

Myriam Lefkowitz (résidence chorégraphique hors les murs) : Mai 2017 – avril 2018

Ana Mazzei : Avril – juillet 2018

Tarek Lakhrissi : Septembre 2018 – avril 2019

Saison 2018 – 2019 : "un titre pour l’instant"

Expositions :

"Le Pouvoir du dedans"
Elise Atangana, curatrice invitée
22 septembre – 15 décembre 2018
Tiphaine Calmettes, Euridice Zaituna Kala
et les œuvres déjà-là de Laëtitia Badaut Haussmann, Emmanuelle Lainé et Benjamin Valenza,
Sébastien Rémy et Cyril Verde

Exposition personnelle de Tarek Lakhrissi, artiste en résidence
Exposition du 26 janvier au 30 mars 2019

“Et si...?”
Exposition de restitution des ateliers éducatifs
Exposition du 10 au 27 avril 2019

Ulrike Ottinger
Exposition personnelle
du 18 mai au 13 juillet 2019

Nouvelle saison 2019 – 2020 de la nouvelle direction

Exposition de rentrée du 21 septembre au 14 décembre 2019

4. Saison 2017 – 2018 : une maison de poussière, une maison de pierre, une maison de

Cette saison, La Galerie toute entière se tourne vers la notion d'hospitalité. L'hospitalité interroge notre capacité d'accueil, de don, d'ouverture aux événements et aux autres. Dans les faits, l'acte d'hospitalité peut être difficile et inconfortable, car il suppose d'accueillir l'étranger sans condition et de se poser soi-même comme hôte, en capacité d'accueil. Il engage aussi une relation asymétrique où l'étranger est reconnu comme tel et maintenu dans sa position d'invité. L'hospitalité est nécessairement une question, un horizon, un élan, tant sa réalisation complète — une hospitalité radicale — reviendrait à retourner le bâtiment comme un gant et à faire entrer le dehors dedans en un flux continu. Au-delà de la polarité dedans-dehors, familier-étranger, on cherchera à expérimenter toutes les nuances de cette promesse d'ouverture qui peut être, pour commencer, une manière de faire de nos gestes quotidiens, des gestes tournés hors de soi. Cette saison prolonge un questionnement sur la place et le rôle du centre d'art dans l'espace physique, symbolique, social et culturel de la ville de Noisy-le-Sec mené lors de la saison "Tes mains dans mes chaussures" avec le compagnonnage de la curatrice Vanessa Desclaux en 2016–17. Elle poursuit une question sur la capacité de ses habitants — équipe, artistes, publics — à accueillir ce qui arrive.



Vue de La Galerie pendant l'exposition "Une maison de pierre"...

**“Une maison de pierre
dans une métropole
utilisant tout type d'éclairage
habitée par ceux qui invitent les autres”**

**Félicia Atkinson, Jagna Ciuchta, Ben Kinmont, Alison Knowles, Myriam Lefkowitz,
Sébastien Rémy, Joshua Schwebel**

**Curateurs : Maud Jacquin et Sébastien Pluot avec Emilie Renard
D'après "The House of Dust" d'Alison Knowles
Du 22 septembre au 16 décembre 2017**

**“La langue de ma bouche”
Hedwig Houben et Jean-Charles de Quillacq**

Du 20 janvier au 24 mars 2018



Hedwig Houben, *Borborygmus*, 2017
Performance à Permekemuseum, Jabbeke, Belgique, en septembre 2017
Photo Els Soenen

Jean-Charles de Quillacq, vue de l'atelier, septembre 2017
Photo Emilie Renard

"Jusque-là, ma langue reposait dans ma bouche comme si de rien n'était. Puis on a parlé d'elle et elle a pris un certain poids, occupé un certain volume dans ma bouche. Elle est devenue une chose à part, en partie visible et en partie invisible, pas tout à fait en moi ni tout à fait à moi. "La langue de ma bouche", c'est aussi une langue qui fourche, qui se fait entendre avant de se faire comprendre, une créature indépendante douée de parole, un instrument émetteur avec sa propre technique. Cette langue-là n'est plus si familière à cette bouche qui est la sienne et qui est la mienne.

"La langue de ma bouche", c'est aussi celle qui parle des œuvres. C'est une langue qui désapprend le langage d'une médiation tournée vers l'information. Elle développe une forme de médiation plus obscure qui prendrait au mot la maxime de Ludwig Wittgenstein selon laquelle "tout ce qui peut être dit peut être dit clairement, et sur ce dont on ne peut parler, on doit le taire." (1) Il ne s'agit pas tant d'entretenir autour de l'œuvre un silence mystique que de reconnaître les limites du langage clair et de trouver des manières de se relier aux œuvres sous des formes plus embarrassées, moins familières, en envisageant la médiation comme une caisse de résonance. Hedwig Houben a conçu des instruments pour cela.

Après la langue, ce sentiment d'étrangeté a gagné la maison – de pierre, de poussière, de... – qui abrite le centre d'art. À la fois solide et hospitalière, vulnérable et transformable, publique et déjà habitée, cette maison n'est pas tout à fait la mienne ni tout à fait la vôtre. Alors venez faire l'expérience de la langue qui râpe." Emilie Renard

(1) Ludwig Wittgenstein, *Tractatus logico-philosophicus*, (1921), Gallimard, 1993, p. 31



Vue de l'exposition "La langue de ma bouche" avec un *Sympathetic Instrument* d'Hedwig Houben

Hedwig Houben a été invitée dans l'exposition "Problèmes de type grec" en 2015 et avec Jean-Charles de Quillacq dans "Tes mains dans mes chaussures" en 2016-2017.

Hedwig Houben est née en 1983, elle vit et travaille à Bruxelles. Elle est représentée par la galerie Fons Welters, Amsterdam.

Jean-Charles de Quillacq est né en 1979, il vit et travaille à Marseille et à Sussac.
Il est représenté par la galerie Marcelle Alix, Paris.

Le journal de l'exposition réunit des textes de Vanessa Desclaux et de Marie Canet.

Programme culturel :

Autour, avec Hedwig Houben et Jean-Charles de Quillacq

Samedi 3 février, de 16h à 19h

- Marie Canet avec Brice Dellsperger, *Doubles corps*, conférence
- Hedwig Houben, *Borborygmus*, performance

Samedi 17 mars, de 17h à 19h

Visite à plusieurs voix

- Émilie Renard avec Jean-Charles de Quillacq, conversation
- Jean-Charles de Quillacq reçoit son cousin, Eric de Thoisy, *Architecture et numérique : redite d'une histoire genrée ou émergence de spatialités queer ?*, conférence

Séances d'écoute

Samedis 13, 20, 27 janvier, 17, 24 février, 10 mars, de 16h à 18h

Félicia Atkinson, *Première maison d'écho*

Tout le programme ici : ahouseofecho.tumblr.com

Films à domicile et ciné-club à La Galerie

Tout au long de la saison, des films sont proposés et présentés par des artistes chez des habitants et un ciné-club géré par les habitants s'installe dans La Galerie.

Vendredi 12 janvier, à 19h

Myriam Lefkowitz présente le film *Le Moindre Geste* (1971) de Fernand Deligny

Jedi 1^{er} février, à 19h

Sébastien Pluot, présente le film *Locataires* (2004) de Kim Ki-duk

Vendredi 2 mars, à 19h

Félicia Atkinson présente le film *Alice dans les villes* (1974) de Wim Wenders

Jedi 8 mars, à 19h

Le collectif Rêvons la culture à Noisy présente le film *Le bouton de nacre de Patricio Guzman* (2015) à La Galerie



Film à domicile avec Myriam Lefkowitz :
Le moindre Geste (1977) de Fernand Deligny

La lecture, l'écoute

Tous les jeudis de 17h à 18h

Lectures à voix haute par l'équipe de La Galerie

La permanence

Tous les lundis matin la directrice du centre d'art vous reçoit sur rendez-vous

Œuvres produites pour l'exposition : 10 œuvres

Œuvres de Jean-Charles de Quillacq :



Le remplaçant, 2018

Silicone, cheveux, poils, maquillage

24 x 37 x 21 cm

Réalisation : Jonathan Lebrun

Production de La Galerie, Noisy-le-Sec

Courtesy de l'artiste et de Marcelle Alix, Paris



Les remplaçant·e·s :

Alexandra Bircken / Fifi Carpe / Maggy Cluzeau / Julien Duc-Maugé / Marie de Gaulejac / Witold Gombrowicz / Christophe Lemaitre / Fidel Morf / Pierre-Alain Poirier / Lidwine Prolonge / Nathanaëlle Puaud / Capucine de Quillacq / Jean-Charles de Quillacq / Claire Le Restif / João Pedro Rodrigues / Maxi Schmitz / Benjamin Swaim / Maxime Thieffine



Alexandra Bircken, 2018

Résine époxy, cires, graisse de poisson, huile de cade, caoutchouc, métal
410 x 32 cm

Production de La Galerie, Noisy-le-Sec
Courtesy de l'artiste et de Marcelle Alix, Paris



Ma langue me fait ça, 2017-2018

PVC, plastique, métal, cuir, bois, silicone, résine acrylique, résine epoxy, chaussettes, basket,
coton, nicotine, encre Bic

Production de La Galerie, Noisy-le-Sec
Courtesy de l'artiste et de Marcelle Alix, Paris



It's Not Easy Being Transitionnal, 2018

Acétone sur papier glacé

Production de La Galerie, Noisy-le-Sec
Courtesy de l'artiste et de Marcelle Alix, Paris

Œuvres d'Hedwig Houben :



La Noble Dame et le Glaïeul, 2017
Mousse et tubes PVC, vidéo 20' 12"
Coproduction de l'artiste et de La Galerie, Noisy-le-Sec
Courtesy de l'artiste et de la Galerie Fons Welters, Amsterdam



Josephine, Amigo, Flash Noir, Popcorn, Palm Beach et Michka, 2017
Mousse et tubes PVC
Approx. 400 x 30 x 30 cm
Production de La Galerie, Noisy-le-Sec
Courtesy de l'artiste et de la galerie Fons Welters, Amsterdam



Borborygmus, 2017-2018
Performance, sculpture en plasticine, vidéo 23' 21"
Performance à Permekemuseum, Belgique, septembre 2017
Nouvelle édition à Noisy-le-Sec à partir d'une performance le 3 février 2018

Coproduction de l'artiste et de La Galerie, Noisy-le-Sec
Courtesy de l'artiste et de la galerie Fons Welters, Amsterdam



Sympathetic Instrument, 2018

Plastique, vernis

3 éléments, env. 60 x 80 x 40 cm

Coproduction de l'artiste et de La Galerie, Noisy-le-Sec

Courtesy de l'artiste et de la galerie Fons Welters, Amsterdam

“Et si tu transformais l’atelier en un petit monde ?”

Un regard sur nos ateliers

Du 4 au 21 avril 2018

Une exposition des ateliers

La Galerie présente une exposition qui témoigne de son approche de la pédagogie, des ateliers et des partenariats développés tout au long de la saison. Réalisée dans des conditions professionnelles, cette exposition permet de montrer et de réactiver les propositions des artistes intervenantes Hélène Deléan, Céline Drouin Laroche, Anna Principaud et Flora Vachez, lors des ateliers menés autour des expositions de la saison 2017–2018 intitulée “une maison de poussière, une maison de pierre, une maison de...”.

Ces ateliers ont été suivis par des enfants, des adolescents et des adultes, par des élèves des écoles élémentaires et sur le temps périscolaire, ainsi que par élèves des collèges, des résidents du Foyer de vie Orhan’ger, des patients du Centre médico-psychologique et du Centre d’accueil thérapeutique à temps partiel.

Une exposition réalisée par des lycéens

Cette année, un groupe de 10 élèves* de la section UP2A (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) du Lycée professionnel Théodore Monod à Noisy-le-Sec, a été associé à l’élaboration de l’exposition. Les adolescents ont participé activement à tous les aspects du projet - de la conception de la communication, à la diffusion, à la médiation et au montage de l’exposition - aux côtés de l’équipe de La Galerie, d’Anna Principaud, artiste intervenante et de Roxane Lumeret, illustratrice invitée. En tant qu’ambassadeurs, ce sont eux qui accueilleront les publics lors du vernissage.

Au-delà de l’initiation à l’art contemporain et à ses métiers, ce projet souhaite valoriser la créativité de ces jeunes pour les aider à devenir des visiteurs actifs et curieux.

* Mohamed Amer, Fousseni Doucoure, Sega Doucoure, Fatim Fofana, Denn Horcia Missir Nkoli, Richard Monteiro, Marcio Monteiro, Salama Moustafa, Leen Nakhleh, Antony Ramos.



Affiche de l'exposition réalisée par les lycéens
Avec Anna Principaud et Roxane Lumeret

“Mains, Sorts, Papiers” "Hands, Spells, Papers”

19 mai – 21 juillet 2018

Ana Mazzei

Félicia Atkinson, Laëtitia Badaut Haussmann, Sébastien Rémy et Cyril Verde



Ana Mazzei, archives personnelles, 2016

Photo : Gustavo Riviera

“Mains, Sorts, Papiers” ressemble à une variante du jeu de main à trois choix “Pierre, Feuille, Ciseaux”. Les “théories du pierre-feuille-ciseaux” livrent des analyses éclairantes sur les collisions entre hasard et prédiction. L’une d’elles est que si les joueurs pouvaient jouer de façon complètement aléatoire, ce serait le meilleur moyen d’obtenir un tiers de probabilité de gagner. Elles nous apprennent aussi qu’une séquence aléatoire est impossible à générer sans l’aide d’une machine, de dés ou de pièces de monnaie... Avec ce jeu de main, la compétition porte donc le plus souvent sur l’analyse du comportement de l’adversaire qui, se sachant observé, change de stratégie afin de rester le plus imprévisible possible. En plus de capter toute l’attention des joueurs qui cherchent à la fois à percer la logique de l’autre et à brouiller ses propres suites, les chances de gagner par cette technique de déduction sont encore plus réduites et finalement les meilleurs joueurs sont ceux qui parviennent à enlever toute apparence logique à leurs choix. Le hasard apparaît alors comme inaccessible à l’esprit humain, trop logique, trop prévisible, trop préoccupé par le lien. C’est là que le sort intervient dans le jeu comme un facteur de désordre : au lieu de mimer le hasard, laissons le sort agir et la

magie nous dicter un scénario extra-humain, nous libérer de tout effort d'anticipation et d'improvisation. Glissé entre la pierre, la feuille ou les ciseaux, ou entre la main et le papier, le sort libère le joueur de toute volonté de contrôle, de tout projet. Accueillir le sort, c'est reconnaître une forme de puissance aléatoire imaginaire, c'est permettre de passer de la main au papier, du projet au geste sans avoir prévu les effets de ce passage. Voilà une autre forme d'hospitalité radicale, celle qui perd le contrôle, qui s'en remet au sort et lui passe la main. Le sort, sur lequel la main ne peut rien, lui redonne goût au jeu.

Retour à l'exposition : Ana Mazzei explore la matérialité et les représentations picturales générées par la multitude de cultures visuelles intriquées qui composent son Brésil natal, qu'elles soient de sources indigènes, coloniales et catholiques, ethnographiques et scientifiques, ou contemporaines. Inspirée par les pensées émancipatrices de Paulo Freire et d'Augusto Boal, son travail oscille entre représentations et expérience directe de l'œuvre dans une dimension éphémère, performative et inclusive. Au cours de sa résidence à La Galerie de mai à juillet, Ana Mazzei fait de l'exposition le théâtre de ses propres processus de production. L'exposition ouvre avec des dessins préparatoires dont certains se déploieront ensuite à l'échelle de l'espace du centre d'art. Dans ces trois passages du schéma, au plan et au volume, c'est le sort qui intervient. Les visiteurs.euse-s pourront trouver à certains endroits, des espaces disponibles pour s'installer sur la scène que l'artiste aura composée en son absence, en l'attendant. Les œuvres de Félícia Atkinson, Laëtitia Badaut Haussmann et Sébastien Rémy et Cyril Verde gravitent, elles, autour de l'exposition. Elles habitent les entours du centre d'art et témoignent de la relation de réciprocité et de soin que des artistes peuvent apporter à l'institution qui les accueille.

Emilie Renard



© Pierre Artaud
Vue des œuvres d'Ana Mazzei pour l'exposition

Productions pour l'exposition

Ana Mazzei, *Cape*, 2018

Tissu, feutre, lin

Courtesy de l'artiste et de la galerie Emmanuel Hervé, Paris

Production de La Galerie, centre d'art contemporain, Noisy-le-Sec



Félicia Atkinson, *Les langues*, 2018

Craie à l'huile sur toile coton

Courtesy de l'artiste

Production de La Galerie, centre d'art contemporain, Noisy-le-Sec

Avec le soutien du Département de la Seine-Saint-Denis



Félicia Atkinson, *En haut et en bas*, 2018

Pièce sonore, 3 min.

Courtesy de l'artiste

Production de La Galerie, centre d'art contemporain, Noisy-le-Sec

Avec le soutien du Département de la Seine-Saint-Denis

Laëtitia Badaut Haussmann

***Scenius II*, 2018**

Métal, verre, pmma, leds, peinture

Commande du Centre national des arts plastiques et de La Galerie, Noisy-le-Sec

Courtesy de l'artiste et de la galerie Allen, Paris



Sébastien Rémy et Cyril Verde

***&& la foule des hasards à venir*, 2018**

Mobilier en bois mobile, verre, peinture à l'huile, impression sur Plexiglas, cafetières, matériel d'extraction de café, café

Production de La Galerie, centre d'art contemporain, Noisy-le-Sec

Courtesy des artistes



Programme culturel

Lecture et concerts

Samedi 23 juin, de 18h à 22h

Piscine Edouard Herriot, Noisy-le-Sec

“L'écho dans la piscine (deuxième maison d'écho)” de Félicia Atkinson

Avec Madeleine Aktypi, Félicia Atkinson, Tomoko Sauvage, DJ set Julien Carreyn

Samedis éphémères sur le parvis

Samedis 2, 9, 16 et 23 juin de 14h à 18h

Ateliers avec l'artiste Flora Vachez

Visites à plusieurs voix

Samedi 23 juin à 16h

Films à domicile

Chaque mois, des films sont proposés par des artistes chez des habitants et un ciné-club des habitants s'installe à La Galerie.

Mardi 22 mai, 19h30

Simple Men de Hal Hartley (1991)

présenté par l'artiste Félicia Atkinson

dans le jardin de Leila Gaillard

Vendredi 15 juin 2018, 19h

Wendy et Lucy de Kelly Reichardt (2008)

présenté par l'artiste Félicia Atkinson

chez Claudia Romero et Gaël Curet

Jeudi 5 juillet, 19h

Dans la peau de John Malkovich de Spike Jonze (1999)

présenté par Florence Marquayrol

chez Corinne Coussinet

Retrouvez le programme mis en onde par Fanfiction 93 au 07 89 53 20 46

Saison 2018 – 2019 : Un titre pour l'instant

Cette saison, La Galerie est en phase de transition entre deux directions. "Un titre pour l'instant" laisse ainsi toute la place au temps présent et aux adaptations possibles à venir puisqu'il signifie qu'il est temporaire et qu'il peut être encore modifié. Après la saison 2017-18 "une maison de poussière, une maison de pierre, une maison de", c'est une autre forme d'hospitalité qui s'énonce ici en laissant une place à ce qui arrive. La curatrice invitée Elise Atangana qui ouvre cette saison avec l'exposition *Le Pouvoir du dedans* formule le projet d'une exposition avec une valeur transformatrice et un rôle de transition.

"Le Pouvoir du dedans" "Power from Within" Curatrice invitée : Élise Atangana

du 22 septembre au 15 décembre 2018

Tiphaine Calmettes, Euridice Zaituna Kala
et les œuvres déjà-là de

Laëtitia Badaut Haussmann, Emmanuelle Lainé et Benjamin Valenza, Sébastien Rémy et Cyril Verde



La Galerie, vendredi 6 juillet 2018, 11h50. Photo : Marie Proyart

" Ensemble, nous voulons faire de La Galerie un lieu de vie accueillant, le faire dévier de sa course le temps de l'exposition. Pour cela, il s'agit pour nous de créer les conditions d'une expérience hyper-sensible et pluri-sensorielle, d'élargir nos régimes d'attention aux phénomènes ambiants, d'accueillir des expériences extrarationnelles qui puisent dans des couches souterraines aux dimensions multiples : historique, esthétique, énergétique, spirituelle. Nous abordons La Galerie comme un organisme vivant complexe pour y créer un laboratoire sensoriel, ésotérique, aux fonctionnements aléatoires. Ce laboratoire dessine un paysage polymorphe, ouvert, à arpenter. Cette vaste installation agira sur l'ambiance et accueillera en son sein les visiteurs-euses et des invité-e-s – artistes, penseurs, écrivain-e-s, performeur-e-s etc. – à y trouver leur place et à s'y adapter.

Quel usage faire des savoirs et des pratiques de l'éco-féminisme ? Comment accéder à la conscience d'être à soi et d'être ensemble ? Quels sont les gestes curatifs que nous pouvons déployer ?

Pour mener ce processus exploratoire du lieu, nous allions des savoirs traditionnels mineurs, entre magie et rites animistes, à des technologies intelligentes comme autant de nouvelles possibilités de langages, de représentations et d'expression de nouvelles subjectivités ancrées dans un lieu. Il s'agit pour nous de proposer une expérience sensorielle qui nous permette d'habiter collectivement l'espace, d'en faire un lieu activé par des relations affectives, par une attention particulière aux autres et qui touche à l'âme de La Galerie. Nous sommes tous et toutes des initié-e-s."

Elise A., Tiphaine C. Euricide Z. K.

Les œuvres d'Emmanuelle Lainé et Benjamin Valenza, de Laëtitia Badaut Haussmann et de Sébastien Rémy & Cyril Verde dessinent les contours flous de cet environnement et le relie à l'histoire récente de La Galerie, un centre d'art en transition, entre deux directions.

Elise Atangana :

Les recherches d'Élise Atangana portent sur les rapports entre mobilités physiques et mobilités virtuelles (mouvement, représentation, pratique), leur impact sur notre quotidien et leur lien avec l'art contemporain : comment l'espace est-il aujourd'hui activé par les mouvements physiques et virtuels des individus ? Comment les pratiques artistiques sont-elles influencées par ces nouvelles mobilités ? Comment le rapport au corps s'articule-t-il avec les modifications de perception de l'espace opérées par le virtuel, et quels enjeux sociaux et politiques ces modifications impliquent-elles ?

Programme culturel :

Événement

Vendredi 21 septembre à partir de 19h30
Manje Lwa, cuisine vaudou de vernissage
Par Euridice Zaituna Kala

Parcours

Samedi 13 octobre, après-midi
Taxi tram entre La Maison populaire à Montreuil et La Galerie à Noisy-le-Sec
Avec la curatrice Elise Atangana et les artistes
Inscriptions : <http://tram-idf.fr> – Tarif : 8€

Projections et rencontres

Samedi 13 octobre à 18h
Royal Bonbon de Charles Najman, 2001
Proposé par Euridice Zaituna Kala
Présenté par le réalisateur Nicola Sornaga

Samedi 10 novembre à 18h
Katia Kameli, *Ya Rayi*, 2017
Dans le cadre du Festival du film franco-arabe de Noisy-le-Sec

Performances

Samedi 10 novembre à 17h
Euridice Zaituna Kala, *Mackandal turns into a butterfly – a love potion*, 2018

Samedi 8 décembre à 17h
Tiphaine Calmettes et Cyril Verde

Visites à plusieurs voix

Samedi 8 décembre à 16h

Tarek Lakhrissi

Exposition personnelle de Tarek Lakhrissi, artiste en résidence septembre 2018 – avril 2019
du 26 janvier au 30 mars 2019



Il a le projet de réaliser un film de science-fiction avec des jeunes gens comme acteurs, les rues de Noisy-le-Sec pour décor et cette question en mire : quel est l'avenir de la banlieue ?

Ses sources pour un scénario et une mise en scène sont mêlées entre des clips de rap, la figure du flâneur, l'opéra *Einstein on the Beach* de Robert Wilson, les théories afro-futuristes et queer. A partir d'ateliers d'écriture, il souhaite aborder les questions de corps par la chorégraphie et travailler le son avec les jeunes en postproduction.

Pour l'exposition, un "vaisseau spatial échoué" sera le théâtre de la projection du film et d'un programme de performances et de débats.

Tarek Lakhrissi est un écrivain, poète et artiste basé à Paris. Tarek Lakhrissi est un écrivain, poète et artiste basé à Paris. Ses travaux ont été présentés au CAC (Vilnius), à l'Université Johns Hopkins (Baltimore), à l'Université McGill (Montréal), à la Galerie Arttexte (Montréal), au Confort Moderne (Poitiers), à Circa Projects (Newcastle), au Palais de Tokyo (Paris), au MK2 Beaubourg (Paris), à la Fondation Gulbenkian (Paris), à la Fondation Lafayette Anticipations (Paris), au DOC! (Paris), à la Gaité Lyrique (Paris).

Ulrike Ottinger
Paris Calligrammes

Exposition personnelle
du 18 mai au 13 juillet 2019



Ulrike Ottinger est une photographe, peintre et réalisatrice allemande (née en 1962 à Constance, Allemagne). Elle est considérée comme une figure artistique de premier plan de l'avant-garde allemande. Elle étudie la peinture à l'Académie des beaux-arts de Munich. Elle s'installe à Paris en 1962 où elle expose ses peintures et s'initie à la gravure avec Johnny Friedlaender. Elle assiste aux cours de Claude Lévi-Strauss, Pierre Bourdieu, Louis Althusser à la Sorbonne en tant qu'auditeur libre puis en 1966 elle écrit son premier scénario *Die Mongolische Doppelschublade*. En 1969 de retour en Allemagne elle crée à Constance un ciné-club *visuell* en collaboration avec l'Université de Constance et la maison d'édition et galerie d'art *Galeriepress*. Elle réalise son premier film en 1972 *Laocoon and sons* et dans les années 1980 elle réalise une trilogie sur le thème de Berlin. Elle parcourt le continent asiatique qui constitue le matériau d'une série de documentaires qu'elle réalise ensuite. Dans les années 1990 elle voyage en Europe de l'Est et de ce périple elle tire deux films *Southeast passage* et *Twelve chairs*. En 2000 elle met en scène en création mondiale la pièce de théâtre *Das Lebewohl* d'Elfriede Jelinek au Berliner Ensemble. En 2011 elle est récompensée au *Hanna-Höch-Preis* et en 2012 elle reçoit un *Teddy d'honneur* au Teddy Award. La même année son installation sur les thèmes de l'eau et de la nourriture *Floating food* constituée de photographies, vidéos, objets et sculptures est exposée au Sammlung Goetz.

Première exposition personnelle de l'artiste en France, elle sera orientée autour de son film en cours de production *Paris Calligrammes*, un film à la fois autobiographique et portrait d'un Paris des contre cultures dans les années 1960. L'exposition sera l'occasion de relier les photographiques issues des archives personnelles de l'artiste et sa vision contemporaine du Grand Paris.

Paris Calligrammes, 2018

Film,

Une co-production avec Zero One Film, Berlin et Idéale Audience, Paris

En avril 2018, Ulrike Ottinger a commencé à tourner son nouveau film, *Paris Calligrammes*. Il ramène l'artiste dans les années 1960, alors qu'elle vivait et travaillait à Paris en tant qu'artiste indépendante. Dans la lignée de la flânerie, elle recherche des lieux qui lui sont chers tant personnellement que dans les années 1960. Dans la Librairie Calligrammes de Fritz Picard, elle rencontre des avant-gardistes allemands et français issus de la littérature et de l'art. La Cinémathèque Française devient une attraction particulière pour elle. Elle y a vu des films de la Nouvelle Vague, le cinéma indépendant des États-Unis, des pays asiatiques, des républiques soviétiques, d'Afrique et du Maghreb, ainsi que de l'histoire du cinéma. L'amour du cinéma avait explosé en elle.

Paris n'était pas seulement le point de rencontre des intellectuel.le.s et des artistes du monde entier, mais a également connu une phase politique difficile de décolonisation au lendemain de la guerre d'Algérie. En outre, des manifestations d'étudiants contre la guerre du Vietnam et la discrimination raciale ont commencé au milieu des années soixante. Dans ce film, Ulrike Ottinger décrit comment elle a vécu cette période d'éveil artistique, politique et social.

Photographies des années 1960 extraits des archives personnelles de Ulrike Ottinger



Ulrike Ottinger devant un poster des Marx Brothers, Paris, 1965



Fritz Picard devant la Librairie Calligrammes, Paris, ca.1958
Photo : Fritz Maywald



Irene Landry, Ulrich Ottinger, Johnny Friedlaender, Fied Friedlaender v.l.n.r. Hegne, 1964

5. Trois résidences en 2018

La Galerie accueillera successivement deux résidents :
un.e artiste vivant en France et un.e artiste vivant à l'étranger
En 2018, La Galerie mène une résidence danse avec Myriam Lefkowitz.

Les projets des résidents sont accompagnés par La Galerie d'un soutien intellectuel, logistique et financier.

Périodicité des résidences :

- Résidence d'artiste : de septembre à avril pour une période de 7 mois

L'artiste participe à la première exposition collective de l'année en janvier.

Conditions financières : 6000 € d'honoraires + 7000 € de production d'œuvres.

Cette résidence reçoit le soutien spécifique du Département de la Seine-Saint-Denis.

- Résidence d'artiste étranger(e) d'avril à juillet pour une période de 4 mois

Cette résidence peut donner lieu à un projet dans l'exposition au printemps ou à la préparation d'une exposition en septembre et bénéficie du budget de production dédié à une exposition monographique ou collective selon le programme.

Conditions financières : 3000 € d'honoraires + production d'œuvres

- En 2018, une résidence de création de Myriam Lefkowitz

Avec le soutien de la DRAC Île-de-France, service Musique et Danse

Développée dans la partie "Territoires"

1. La résidence d'artiste

Résidence de Félicia Atkinson De septembre 2017 à avril 2018

Pour la résidence 2017-2018, Félicia Atkinson a été sélectionnée parmi 280 candidatures, en proposant un projet artistique autour des pistes de réflexion de La Galerie pour la saison 2017-2018 placée sous l'intitulé "une maison de pierre, une maison de poussière, une maison de". Axée autour de la notion d'hospitalité, la saison prolonge un questionnement sur la place et le rôle du centre d'art dans l'espace physique, symbolique, social et culturel de la ville et poursuit un questionnement sur la capacité de ses habitants – équipe, artistes – à accompagner et à accueillir les événements.

Félicia Atkinson est artiste, musicienne, éditrice (née en 1981, vit à Rennes). Elle est diplômée des Beaux-Arts de Paris, a suivi le programme pédagogique expérimental Bocal avec Boris Charmatz, lauréate du Langui Prize au Young Belgium Art Prize 2013.

Félicia Atkinson met en place des moments d'hospitalité, proposant aux publics de La Galerie et aux habitants de Noisy-le-Sec, des temps d'expériences sensibles et de partage autour de l'écoute improvisée et approfondie :

"Les séances d'écoute profonde" (Une maison d'écho/ A house of echo) :

Félicia Atkinson propose un programme de 7 "séances d'écoute profonde" se déroulant dans l'atelier-résidence de La Galerie. Elle y crée les conditions pour développer une attention particulière, un point de contact sensible avec d'autres auteures de musique électronique. Lors de ces séances, elle diffuse sa propre musique, ainsi que celle de compositrices femmes, figures importantes de l'histoire de la musique.

Les séances sont proposées dans un environnement plastique de contact, conçu et réalisé par Félicia Atkinson, permettant une expérience de proximité afin d'appréhender l'écoute : aménagement mobilier afin de favoriser la détente et la concentration des publics, équipement de matériel son pour écoute de qualité, accrochage sur les murs de dessins sur tissus en lien avec son rapport à l'improvisation.

Elles ont lieu 7 samedis de décembre 2017 à mars 2018 et sont d'une durée de 2h (de 16h à 18h).



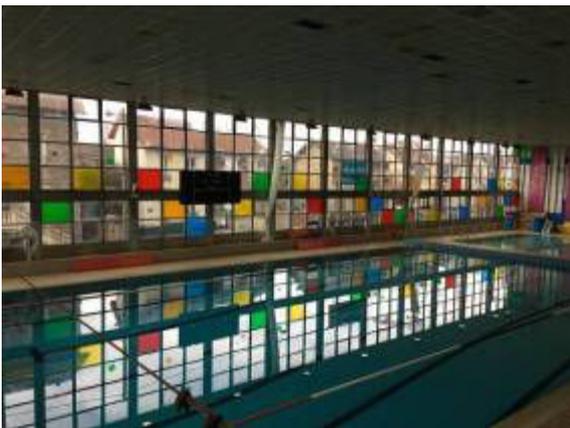


Dans l'exposition "Mains, sorts et papiers" (Une maison d'écho/ A house of echo) à partir du 18 mai :

Les dessins sur toiles réalisés pour l'aménagement du salon d'écoute seront accrochés sur le balcon de La Galerie, à l'extérieur du bâtiment pour la dernière exposition de la saison.

La collection de huit affiches réalisées pour chaque séance d'écoute donnera lieu à une édition, en co-édition avec Shelter Press.

"L'écho dans la piscine" (Ambient pool) » (Deuxième maison d'écho/ Second house of echo):



La dernière et huitième "séance d'écoute profonde" du programme aura lieu à la piscine intercommunale Edouard Herriot à Noisy-le-Sec en juin 2018 et proposera un programme constitué d'une lecture et de trois concerts performés de 18h à 22h autour des deux bassins de la piscine.

"Les quartiers de l'orange" (Troisième maison d'écho / 3rd house of echo) :

Diffusion de pièces sonores dans différents espaces publics de la ville

Félicia Atkinson souhaite provoquer une expérience esthétique dans des lieux inhabituels, faire naître une attention particulière aux sons environnants, au bruit, au quotidien.

La pièce "Les quartiers de l'orange" (Troisième maison d'écho / 3rd house of echo) est une longue plage sonore, fragmentée dans sa diffusion dans la ville, telle un opéra décomposé. Elle est construite à partir de la récolte par Félicia Atkinson de sons recueillis dans la ville et à l'atelier-résidence.

Elle est diffusée à :

- La piscine intercommunale Edouard Herriot : diffusion de pièces sonores de Félicia Atkinson pendant les séances des bébés nageurs ou avec les groupes du Centre Médico-Psychologique (CMP) de Noisy-le-Sec, ou

pendant les séances ouvertes aux usagers individuels. Possibilité de diffuser les morceaux de façon sub-aquatique.

- Centre commercial Carrefour en face du centre d'art le jour de "L'écho dans la piscine (Ambient pool)" à la piscine en juin 2018.

- à La Galerie :

Le répondeur de La Galerie (service des Affaires culturelles)

Diffusion d'une pièce sonore depuis le soupirail de La Galerie donnant sur le perron à l'extérieur du bâtiment.



L'œuvre "Musique pour les iris" (Quatrième maison d'écho/ 4th house of echo) :

Félicia Atkinson proposera un concert à la serre municipale spécialement composé pour la collection d'iris offerte par le chef de service des espaces verts à la ville.

Cet événement est réservé aux agents du service des espaces verts de la ville, à l'équipe de La Galerie, aux élus de la ville.

Date prévue à confirmer : Le 22 mai 2018 de 14h à 16h

Un enregistrement est prévu.



L'œuvre "Musique pour les insomnies" (Cinquième maison d'écho/ 5th house of echo) aura la forme de podcasts diffusés sur différentes plateformes numériques, comme le site internet de La Galerie. Cette pièce sonore d'une durée de 8h est de la durée conseillée pour un sommeil réparateur, à écouter la nuit, quand on ne parvient pas à dormir. Elle sera diffusée à partir de pleine lune du 31 mars 2018.

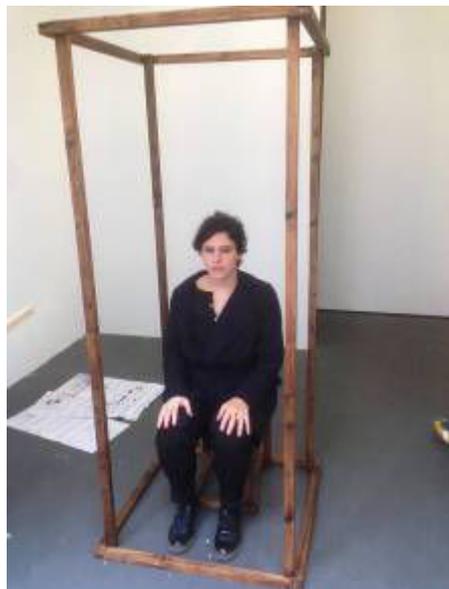
2. La résidence d'artiste étranger :

Résidence d'Ana Mazzei D'avril à juillet 2018

Ana Mazzei est née en 1980 à Sao Paulo au Brésil où elle travaille.

Elle est née en 1980 à São Paulo (Brésil), où elle vit et travaille.

Elle est représentée en France par la galerie Emmanuel Hervé et au Brésil par la galerie Jacqueline Martins.



Ana Mazzei, *Espetáculo*, 2016
32^{ème} Biennale de Sao Paulo

Le projet est décrit dans la partie du programme d'expositions.

L'artiste bénéficie de 3000 € d'honoraires, 5000 € de production et d'un voyage A/R Sao Paolo / Paris.

Ana Mazzei est diplômée du Programme d'études indépendantes à l'Escola São Paulo (PIESP) et en Poétique visuelle, Universidad Estadual de Campinas (UNICAMP) au Brésil. Elle a obtenu un diplôme des beaux-arts en 2006 (FAAP), São Paulo, Brésil. En 2013, elle a été sélectionnée pour la résidence artistique à la Cité des Arts - Paris avec une bourse de la FAAP.

Elle a bénéficié d'expositions personnelles au MAM Musée d'Art Moderne de São Paulo, Brésil (2018), à la galerie Almine Rech, New York (2017), à la galerie Emmanuel Hervé, Paris et à la Fondation Saludarte, Miami (2016). Ses œuvres ont été montrées dans de nombreuses expositions collectives : *Unanimous Night*, CAC, Vilnius, Lituanie ; *Théâtre de l'Absurde*, Green Art Gallery, Dubai EAU (2017) ; *Biennale Internationale de São Paulo*, *Incerteza Viva*, *Itinerância* ; *Ni*, Mendes Woods Gallery, Bruxelles (2017) ; *32^{ème} Biennale de São Paulo*, Brésil ; *Condo* - une exposition collaborative, Sunday Painter Gallery, Londres ; *Obras*, Galerie Lora Reynolds, Austin, Etats- Unis (2016).

3. Résidence hors-les-murs / recherche chorégraphique

Myriam Lefkowitz, *Et sait-on jamais dans une obscurité pareille ? Une version élargie*

Avec le soutien de la DRAC Île-de-France pour les résidences chorégraphiques et musicales.

Avec la Maison des Solidarités de Noisy-le-Sec (Service social et Aide sociale à l'Enfance du Département de la Seine-Saint-Denis).

Finalités de la résidence :

La résidence vise à accompagner un projet de recherche et d'expérimentation d'un artiste et de permettre sa diffusion sur le territoire. D'une durée d'un an, elle permet au résident de concevoir et de mettre en place son projet en relation avec l'équipe du centre d'art. Une approche expérimentale et de recherche est privilégiée.

Résidence : de mai 2017 à avril 2018

voir la description complète de la recherche dans le *Bilan 2017*:

Extrait : La résidence prolonge les expériences sensorielles déjà initiées lors des séances *Et sait-on jamais dans une obscurité pareille ?*, qui ont eu lieu tout au long de la saison "Tes mains dans mes chaussures" en 2016-2017 et fait écho aux ateliers "Corps/textes" développés avec la philosophe Cécile Lavergne dans le projet "d'incorporer une bibliothèque féministe". Partant d'un dispositif sensoriel existant pour deux personnes, un danseur et un spectateur, la résidence a pour objectif d'élargir cette pratique à des danseurs non-professionnels et à l'inscrire dans le champ social de la ville. Il s'agit donc d'une danse non pas à voir mais à éprouver.

Myriam Lefkowitz

Et sait-on jamais dans une obscurité pareille ?

Edition de 24h

De samedi 28 avril, 17h à dimanche 29 avril, 17h

Conception de Myriam Lefkowitz, fabriquée par les artistes Jean-Philippe Derail, Ghyslaine Gau, Thierry Grapotte, Catalina Insignares, Julie Laporte, Florian Richaud, Yasmine Youcef



↑ Photo : Laëtitia Striffling, *La Piscine*, 2015

Et sait-on jamais dans une obscurité pareille ? consiste en un relai de rencontres silencieuses entre visiteurs, visiteuses et artistes. Dans le gymnase, sont disposés sur des tatamis des objets et matières de différents poids, textures, températures et densités. Chacun-e est invité-e à s'allonger dans cet espace plongé dans l'obscurité et à fermer les yeux. Durant le temps de l'expérience, ces objets entreront en contact tactile et sonore avec les personnes allongées, sans qu'elles ne puissent identifier la source, évaluer la durée ni la quantité de stimulations sensorielles qu'elles perçoivent. Chacun-e pourra ouvrir les yeux et regarder ce qui a cours dans l'espace, rester dormir, zoner, bouquiner, boire un thé ou aller et venir... L'occasion de passer du temps - et d'observer les relais qui s'opèrent entre nos corps et les vôtres. Que deviendront nos

sensations, nos images, l'air, nos mémoires, les objets, nos peaux, le gymnase si on laisse à cette pratique 24h – du jour à la nuit au jour du lendemain – pour se déployer ?

Etapes de la résidence en 2018 :

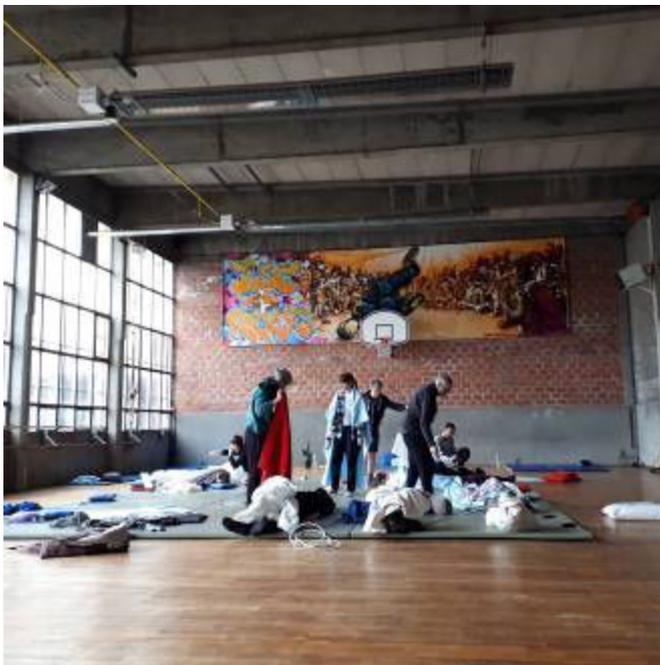
- Jeudi 22 février et 8 mars de 9h30 à 12h :

Ateliers avec un groupe d'assistantes sociales et une psychologue de la Maison des Solidarités de Noisy-le-Sec.

- Samedi 28 avril 17h à dimanche 29 avril 17h, en continu au Gymnase Léo Lagrange, temps d'ouverture publique sur 24h en continu.



↑ Vue du gymnase Léo Lagrange à Noisy-le-Sec





3/ La communication et les activités éditoriales

1. Les outils

La Galerie poursuit sa politique de communication axée autour de chacune des expositions, à travers ses outils print majoritairement bilingues :

L'invitation (papier et web), l'affiche, le journal et le journal enfant.

Le graphisme est assuré par Marie Proyart.

L'illustrateur.trice sera choisi prochainement pour la saison 2018-2019.

Partenariat média avec le site slash :

La Galerie poursuit en 2018 son partenariat média avec slash, permettant ainsi un relai efficace auprès des publics intéressés par l'actualité de l'art.

2. Les projets éditoriaux

Editions associées aux résidences d'artistes de 2016 et 2017

Achim Lengerer

Scriptings#49 : La Presse, 2018

Edition

Production La Galerie, centre d'art contemporain de Noisy-le-Sec
avec le soutien de Perspektive

Sortie : mai 2017

En 2018 sur le site :

Félicia Atkinson : *Insomnies*

Après l'onglet Oisny que l'auteure en résidence Delphine Chapuis-Schmitz avait ajouté aux onglets plus standards du site internet de La Galerie, cette année, l'artiste Félicia Atkinson propose un nouvel onglet : *Insomnies* où seront diffusées des pièces sonores pour les nuits d'insomnies, avec une nouvelle pièce à chaque nouvelle pleine lune entre les mois d'avril et de juillet 2018.

Une coédition avec Shelter Press rendra compte de la multiplicité de ses propositions lors de sa résidence.

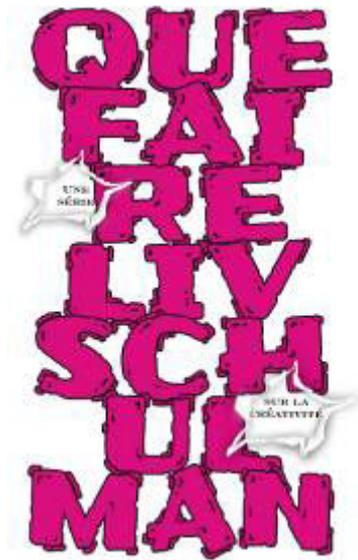
Liv Schulman

Edition Rond Point Projects

Coédition de La Galerie et du centre d'art contemporain du parc Saint-Léger, Pougues-les-Eaux

1000 exemplaires

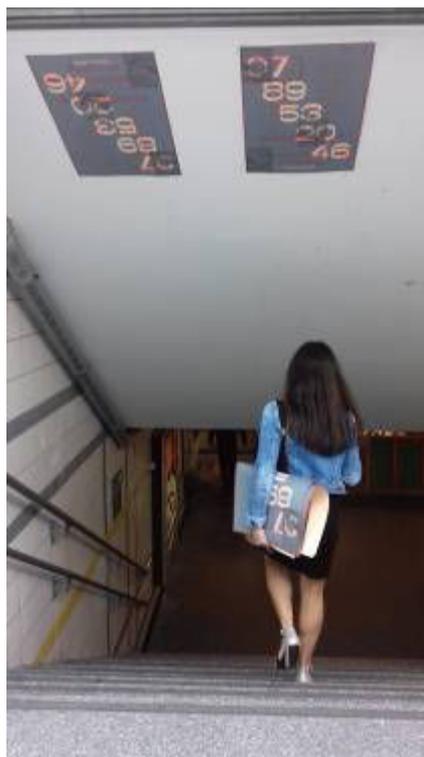
Auteurs : Dominique Martin, Alban le Goan, Thomas Brehamet-Godet, Nadège Souillard, Zahra, Regine Desenval, Alain Farres, Marjolaine Calipel.



Lors de sa résidence en 2016-2017, Liv Schulman a mené collaboration approfondie basée sur un engagement fort des 10 acteurs lors de la réalisation de 3 épisodes d'une série TV intitulée "Que Faire ?". Certains acteurs ont co-écrit avec Liv Schulman leurs dialogues du dernier épisode et ont participé ainsi au processus de création, en amplifiant la particularité du processus d'écriture de Liv Schulman s'inspirant du caractère des personnes pour inventer les traits de personnalité des personnages de la série et construire les dialogues.

Après La Galerie, Liv Schulman fut accueillie en résidence au Centre d'art contemporain du parc Saint-Léger, Pougues-les-Eaux de septembre à novembre 2017, afin de concevoir et de réaliser une édition rendant compte du tournage et de l'expérience artistique de sa résidence à La Galerie l'année précédente.

Fanfiction 93 #5



Le programme des "Films à domicile" mis en onde par Fanfiction 93 au 07 89 53 20 46

Edition de 150 affiches

Fanfiction 93 avec Marie Bechetoille, Jennifer Caubet, Louise Hervé & Chloé Maillet, Florentine & Alexandre Lamarche-Ovize, Sorana Munteanu, Marie Proyart, Bettina Samson et Julien Tiberi.

Depuis 2013, l'association Fanfiction 93 basée à Aubervilliers crée collectivement des expérimentations au sein d'un projet éditorial en lien avec le territoire de la Seine-Saint-Denis. Les artistes convoquent des récits, des références et des lieux, pour les prolonger et les déplacer. De ces détournements fictionnels qui mêlent des genres narratifs et des temporalités variés, pourront résulter à nouveau d'autres récits, de nouvelles traductions de la fiction par la fiction.

Invité par La Galerie pour un nouveau numéro, Fanfiction 93 s'est intéressé au programme "Films à domicile", des projections de films proposés par les artistes en lien avec la question de l'hospitalité, choisis et présentés chez des habitants de Noisy-le-Sec. Le collectif Fanfiction 93 a travaillé avec la graphiste du centre d'art Marie Proyart en détournant avec elle les affiches du centre d'art afin qu'elles deviennent le support d'un scénario à plusieurs chiffres et à plusieurs voix.



4/ Les actions en direction des publics et le territoire

1. La pédagogie à La Galerie : des actions de sensibilisation pour tous

La réflexion sur la médiation de l'art contemporain en direction de tous les publics est au cœur de l'action du centre d'art. À partir des expositions et du programme artistique, La Galerie développe des outils et des formats spécifiques pour sensibiliser les publics à l'art contemporain.
(pour plus de détails, voir le *Bilan 2017*)

2. Le programme culturel

Le programme culturel faisant partie intégrante du projet artistique, il est détaillé avec chaque exposition dans ce dossier et se déploie avec des conférences, tables rondes, concerts, performances...

3. Restitution et visibilité des projets

L'exposition "Et si tu transformais l'atelier en un petit monde ? Un regard sur nos ateliers"
(développé dans la partie "Expositions")

D'autre part, dans le cadre de la convention "Culture et société" du Département de la Seine Saint Denis, La Galerie souhaite développer une plateforme numérique afin de rendre visible les projets menés avec les adolescents et leur offrir une plateforme d'échange et d'expression artistique et citoyenne.

Et toujours en 2018 :

Le blog "L'art en blog" : www.mediathèque-noisylesec.org/lagalerie

Radio 22 tout-monde : <http://r22.fr>

Une chaîne Youtube La Galerie

4. Les outils pédagogiques

Journal enfants

Les fiches pour les publics

Le blog

www.mediathèque-noisylesec.org/lagalerie

Plateforme numérique pour les adolescents

5. Parcours et navettes

Tram parcours artistiques en Île-de-France / www.tram-idf.fr

Depuis septembre 2005, le réseau Tram organise des journées de parcours artistiques en Île-de-France, déclinées selon plusieurs formules.

6. L'action éducative au service de tous les publics

Pour le descriptif complet de nos actions régulières, voir le *Bilan 2017*.
Seules les nouveautés sont développées dans ce document.

Sommaire des actions éducatives :

Pour tous

Visites

Éditions

4-12 ans

Ateliers

Samedis créatifs

Samedis en famille

L'art en blog

Maternelles (écoles et centres de loisirs)

Visites-découverte d'éveil

Élémentaires (écoles et centres de loisirs)

Visites-découverte

Visites-ateliers "1, 2, 3... Prunelles"

TAP : Temps d'activité périscolaire

Enseignants, coordinateurs et animateurs

Réunions pédagogiques

Formation

13 – 17 ans

Ateliers

I LOL ART

I LOL ART / L'art en blog

Collèges, lycées

Visites-découvertes

Visites-ateliers

Projets spécifiques Développement dans la partie "Projets extérieurs"

Stages d'observation

Enseignants

Réunions pédagogiques

Formation des enseignants

Étudiants et chercheurs

Professionnalisation

"Exporama" formation des futurs professionnels : universités, écoles d'art

Stages de formation

Groupes

Formats de visite

Visite sensible

Visite professionnalisantes

Agents de la ville de Noisy-le-Sec

"Le 13-14, café, thé, curiosité"

Professionnels de l'art et de la culture

Visites professionnelles

Associations et institutions

Visites spécifiques en direction du champ social

Une réflexion sur les “ non – publics ” des équipements culturels de la ville
Culture du Cœur 93

Visites spécifiques en direction du public en situation de handicap

Territoires : les actions sur le territoire

Avec les structures culturelles de Noisy-le-Sec

“Parcours croisés” 2018 avec le Théâtre des Bergeries

“Parcours croisés” avec la Médiathèque Roger-Gouhier

Avec les associations et institutions sociales

Culture et territoire et Contrat de ville :

Résidence de création de Myriam Lefkowitz (développé dans les résidences)

Avec l'Éducation nationale

La Culture et l'Art au Collège

Ecole ouverte

Nouveautés :

4-12 ans

Enseignants, coordinateurs et animateurs

Réunions pédagogiques

-> Enseignants

En 2018, les réunions à destination des enseignants se font dans le cadre des Rencontres culturelles organisées par le rectorat de Créteil, et ouverte aux enseignants du premier et du second degré.

> 4 enseignant.e.s le 24 janvier

En septembre, une rencontre au Théâtre des Bergeries suivie de groupes de travail est organisée en partenariat avec l'Inspection académique et la Direction des Affaires culturelles de la ville de Noisy-le-Sec, pour sensibiliser les enseignants du premier degré de Noisy-le-Sec aux actions artistiques portées par les équipements culturels de la ville.

Formation

En partenariat avec la (Direction des Services départementaux de l'Education nationale de la Seine-Saint-Denis, (DSDEN) La Galerie accueille une formation continue en danse et arts visuels autour de verbes simples, selon la classification choréologique de Rudolf *Laban*, qui propose huit actions dynamiques de base qui sont: *frapper, flotter, fouetter, glisser, presser, tordre, épousseter, tapoter...*

> 10 enseignant.e.s du premier degré le 8 mars : visite de l'exposition “La langue de ma bouche” suivi d'un atelier autour des gestes *presser* et *glisser*.

13 – 17 ans

Ateliers

En 2018, la Galerie développe un projet de sensibilisation aux pratiques numériques dans le cadre de la convention “Culture et société”.

Ce programme d'action d'éducation artistique et culturelle vise à soulever des enjeux d'appropriation citoyenne des nouvelles technologies comme levier d'émancipation et d'accès à des pratiques artistiques.

Il vise à agir sur deux “fractures” convergentes : une fracture de genre, basée sur la construction des stéréotypes hommes / femmes et une fracture numérique d'usage. En effet, si la quasi-totalité des jeunes ont accès à internet et à un équipement numérique et multimédia (appareils photo, jeux vidéo, ordinateur, smartphones, etc.), ils ont du mal à développer un esprit critique au sujet des NTIC (Nouvelles Technologies d'Information et de Communication) et à s'approprier ces outils pour une utilisation d'expression ou de création.

Une plateforme numérique rendra visible les différents programmes réalisés par les adolescents. D'autre part, la plateforme constituera un espace d'expression pour les jeunes.

Ce projet s'adresse à différents types de groupes de jeunes : individuels, service de la jeunesse, associations ou dans le cadre scolaire.

I LOL ART

Tous les mercredis de 15h à 17h, l'artiste intervenante Flora Vachez accompagne les jeunes dans l'exploration de la notion d'hospitalité.

L'objectif de cet atelier est d'échanger avec un public adolescent autour des enjeux du numérique. Pour cela, il sera important de faire émerger une réflexion sur les différents médiums que nous utilisons et sur ce que cette utilisation implique d'un point de vue individuel et collectif. Durant cet atelier, les adolescents devront créer un site internet sur hotglue qui aura la capacité d'héberger des sons soundcloud et des vidéos. Ce dernier sera consultable et modifiable par l'ensemble du groupe. En référence au thème de la saison 2017-2018, ces ateliers travailleront autour de la notion d'hospitalité. Le groupe devra travailler autour de la notion d'hospitalité, sur ce que signifie accueillir quelqu'un, le mettre à l'aise...Il pourra aussi lister des gestes et des formules relatives à l'hospitalité, à la façon d'accueillir quelqu'un chez soi.

I LOL ART / L'art en blog

Cet atelier a lieu chaque mercredi suivant l'ouverture de l'exposition. Après une visite de l'exposition à La Galerie, un atelier d'écriture est mis en place pour transmettre impressions et commentaires sur le blog "L'art en blog". Cet atelier numérique s'appuie sur des logiciels d'écriture collective ou autres expérimentations permettant d'envisager de nouveaux modes d'écriture. En partenariat avec la Médiathèque Roger Gouhier de Noisy-le-Sec.

Les dates en 2018 :

- Autour de l'exposition "La langue de ma bouche" : mercredi 25 janvier
- Autour de l'exposition "Mains, Sorts, Papiers / Hands, Spells, Papers" : mercredi 23 mai
- Autour de l'exposition de rentrée : mercredi 26 septembre

Visites spécifiques en direction du champ social

Une réflexion sur les "non – publics" des équipements culturels de la ville :

En 2018, les équipes des institutions culturelles de Noisy-le-Sec (Cinéma Le Trianon, Médiathèque Roger Gouhier, Théâtre des Bergeries et La Galerie) coordonnées par la Direction des Affaires culturelles de la ville et d'Est Ensemble, établissement public territorial du Grand Paris, forment un groupe de travail pour réfléchir aux "non – publics" des équipements culturels, afin de construire et mener des actions collectives.

Un premier projet de co-formation des relais dans le champ social : Cohésion sociale, Service municipal de la jeunesse et des sports, et Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et les équipements culturels de la ville. Les objectifs de ce temps de rencontre interprofessionnelle sont les suivants :

- Se rencontrer entre acteurs sociaux et acteurs culturels
- Se connaître et reconnaître nos spécificités de métiers afin de mieux travailler ensemble
- Faire émerger des idées opérationnelles pour améliorer nos actions en direction des publics éloignés des lieux culturels

Les rencontres se composent de la découverte d'un équipement culturel de façon active (visite sensible, atelier) et d'un temps de travail participatif (atelier de réflexion) autour de la médiation et la communication en direction des publics éloignés des lieux culturels.

Trois rendez-vous sont prévus :

Le jeudi 5 avril de 9h à 12h au Cinéma Le Trianon

Le mercredi 23 mai de 9h à 12h au Théâtre des Bergeries

Le mardi 19 juin de 9h à 12h à La Galerie

Des rencontres régulières, des ateliers, en fonction des projets du centre d'art.

Culture du Cœur 93

La Galerie poursuit son partenariat avec l'association, pour la formation de relais dans le champ social, ou encore des ateliers sur mesure.

Les projets développés en direction du champ social sont développés dans la partie "Territoires".

Visites spécifiques en direction du Public en situation de handicap

Les projets spécifiques développés avec les partenaires associatifs sont décrits dans la partie "Territoires".

7. Territoires : les actions locales

"Territoires" est l'intitulé du programme réunissant différents projets inscrits sur le territoire de la Seine-Saint-Denis. Ils permettent de développer des pratiques artistiques à la croisée du champ culturel et du champ social, éducatif et médical. Ces projets sont rendus publics sous différentes formes, par la présentation d'œuvres, l'organisation de débats et de conférences pour accompagner sur les plans théoriques une réflexion sur les relations de l'art et de la société.

Avec les structures culturelles de Noisy-le-Sec

"Parcours croisés" 2018 avec le Théâtre des Bergeries

Les deux parcours croisés prévus pour 2018 ont été menés à la fin de l'année 2017 afin de coïncider avec la programmation du Théâtre des Bergeries et les deux spectacles que l'équipe de La Galerie souhaitait inclure dans ces parcours.

"Espaces habités, espaces passages, espaces refuges...Quelle-s hospitalité-s face à l'hostilité ?"

S'appuyant sur la pièce de théâtre "Les Règles du jeu" de Yann Verbugh mise en scène par Lorraine de Sagazan, l'artiste intervenante Céline Drouin Laroche aborde les thématiques liées à la guerre, aux migrations, à l'hospitalité, à la force imaginaire et aux sources de reconstruction. Après une visite de l'exposition et le visionnage du film d'animation de Matha Colburn "Destiny Manifesto" de 2006 (qui questionne les représentations des forces guerrières occidentales), les élèves sont amenés à nourrir un questionnement et une approche personnelle autour des notions énoncées précédemment. Lors d'une deuxième séance, ils sont invités à imaginer plastiquement un univers comme une extension, une sorte de réaction aux discussions menées en groupe. L'enjeu est d'inventer une ville qui accueille dans les meilleurs conditions des personnes en exil, à l'aide d'images récupérées dans des journaux, magazines d'architecture, d'urbanisme et en prenant pour support différents plans de la ville de Noisy-le-Sec.

Les dates pour la saison 2017-2018 :

La classe de CM1 de l'école Paul Langevin (Mme Siegler) : 10 et 24 novembre

La classe de CM2 de l'école Quatremaire (Mme Marie-Florine) : 10 et 24 novembre

"Poème Feuille Ciseaux"

L'atelier, mené par l'artiste intervenante Anna Principaud, fait suite au spectacle "Pop Up" de la Compagnie I Sacchi di Sabbia présenté au Théâtre des Bergeries où deux comédiennes déploient des mondes poétiques en papier avec lesquels elles dialoguent avec tendresse et humour.

A La Galerie, les enfants découvrent le travail de nombreux artistes qui abordent la question de l'hospitalité et notamment chez l'artiste Joshua Schwebel qui demande à chaque commissaire de l'exposition de lui ouvrir son lieu de vie pour faire, en leur absence une action qui ne leur révèle qu'une fois celle-ci réalisée. S'inspirant également du programme informatique d'Alison Knowles qui génère aléatoirement des poèmes au sujet d'une maison, les enfants sont amenés à réaliser un travail de découpage à partir de différentes strophes et à reconstituer une mise en scène. Un personnage en papier intervient dans chaque scénette fixée sur une baguette et propose une action à réaliser.

Les dates pour la saison 2017-2018 :

La classe de CE1 de l'école d'Estienne d'Orves (M. Moulin) : 20 novembre

La classe de CE1 de l'école d'Estienne d'Orves (Mme Mangin) : 20 novembre

“Parcours croisés” avec la Médiathèque Roger-Gouhier

- **Rendez-vous 3.0 :**

Autour de chaque exposition, les patients du Centre Médico-Psychologique et du Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel de Noisy-le-Sec bénéficient d'une rencontre privilégiée avec l'art contemporain. Le groupe est reçu par l'artiste ou le commissaire d'exposition pour une visite commentée suivie d'un atelier plastique questionnant et expérimentant les notions abordées dans l'exposition. Lors d'un deuxième rendez-vous à la Médiathèque Roger Gouhier, cette expérience à La Galerie est retranscrite par les participants qui écrivent des articles et les illustrent de photographies puis les mettent en ligne sur L'art en blog.

Les dates en 2017 :

- Autour de l'exposition “La langue de ma bouche” : le 30 janvier et le 1^{er} février
- Autour de l'exposition “Mains, Sorts, Papiers / Hands, Spells, Papers” : le 5 et 7 juin
- Autour de l'exposition de rentrée : dates à définir

- **Plastimédia :**

Ces ateliers de création plastique et numérique s'articulent sur plusieurs séances et proposent une approche transversale de l'art contemporain par une pratique plastique et numérique (retouche d'images, recherche sur le web, découverte de nouveaux logiciels). Les participants suivent d'abord des visites-ateliers conçues par un artiste-intervenant à La Galerie puis leur travail est repensé, prolongé et questionné à travers le numérique.

-> En direction de l'Education nationale :

“Tout un programme”

Conçu et mené par l'artiste intervenante Anna Principaud l'atelier qui se base en partie sur l'exposition de fin d'année “Une maison de pierre, dans une métropole, utilisant tout type d'éclairage, habitée par ceux qui invitent les autres” afin de s'inspirer d'un programme informatique élaboré par l'artiste Alison Knowles dans les années 70 et visible dans les espaces du centre d'art. Les séances suivantes sont prolongées sur l'année 2018.

Les deux classes sont amenées à créer à leur tour une œuvre générative, un programme combinant aléatoirement des termes qu'ils ont collectivement rassemblés suite à la visite de l'exposition. Ce programme est conçu pour générer aléatoirement des propositions d'actions ! Les enfants et adolescent.e.s interprètent ensuite les actions qui leur sont proposées par le programme.

Les dates pour la saison 2017-2018 :

La classe de CM1/CM2 de l'école Alfred de Musset (Mme Dayné) : le 28 novembre, le 11 janvier, le 16 janvier et le 18 janvier

La classe ULIS du collège Jacques Prévert (Mme Nenez) : le 12 décembre, le 25 janvier, le 30 janvier et le 1^{er} février

-> En direction du champ du handicap :

“Les formes de l'ombre”

Un atelier conçu et mené par Flora Vachez autour de l'exposition “La langue de ma bouche” et notamment des sculptures d'Hedwig Houben qui servent à la médiation et qui sont utilisées pour créer des prolongations des corps des enfants. Chacun lie son corps à l'autre par le biais de la sculpture d'Hedwig Houben derrière un rideau et un jeu d'ombre et de lumière. Dans un second temps, les images de l'atelier sont réutilisées à la Médiathèque à l'aide de logiciels qui permettent la reconstruction d'images et de silhouettes fantaisistes.

Les dates en 2018 :

- Foyer de jour Orhan'ger : 5 mars et 12 avril

Avec l'Éducation nationale

La Culture et l'Art au Collège

Dispositif du Département de la Seine-Saint-Denis - 40h d'intervention

- En 2017 / 2018 : avec les artistes Céline Drouin Laroche et Ben Kinmont, auprès de la classe de 5^{ème} SEGPA du collège Jacques Prévert de Noisy-le-Sec.

> 15 élèves et leur enseignante

Le projet s'intègre dans la programmation du centre d'art, en prenant pour point de départ le travail de Ben Kinmont, artiste américain invité dans l'exposition "Une maison de pierre" proposée par Émilie Renard directrice de La Galerie et Art by translation formé par la curatrice Maude Jacquin et l'historien de l'art Sébastien Pluot. Ce projet s'inscrit dans le projet "House of dust" porté par Art by translation, à partir d'un poème de l'artiste américaine Alison Knowles généré par un ordinateur en 1967.

Les élèves à partir de la notion performance sont invités à s'interroger sur ce qui n'est pas de l'art et les différentes formes qu'il peut prendre. Dans un premier temps, ils expérimentent, avec Céline Drouin Laroche le protocole "This isn't it. Noisy-le-Sec" créé pour eux par l'artiste américain Ben Kinmont invité dans l'exposition. Cet artiste conceptuel, proche de Fluxus, met en place des situations visant à produire des échanges et de la parole, des dialogues et des textes. Dans ce cadre, les élèves sont invités à entamer des discussions sur ce qui n'est pas de l'art avec leur entourage ou avec des passants. Chacun est invité à souffler dans un ballon en pensant à ce qui n'est pas de l'art. Le ballon est collecté et déposé dans l'espace d'exposition.

Puis, Céline Drouin Laroche qui accompagne ce projet, souhaite transmettre aux élèves son approche de la performance et questionner les élèves sur leur univers et leur identité, par l'écriture de récits qui seront ensuite performés.

Ecole ouverte

Dispositif du Ministère de l'Éducation nationale

Cette année, un groupe de 10 élèves* de la section UP2A (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) du Lycée professionnel Théodore Monod, a été associé à l'élaboration de l'exposition.

Les adolescents ont participé activement à tous les aspects du projet - de la conception de la communication, à la diffusion, à la médiation et au montage de l'exposition - aux côtés de l'équipe de La Galerie, d'Anna Principaud, artiste intervenante et de Roxane Lumeret, illustratrice invitée. En tant qu'ambassadeurs, ce sont eux qui accueilleront les publics lors du vernissage.

Au-delà de l'initiation à l'art contemporain et à ses métiers, ce projet souhaite valoriser la créativité de ces jeunes pour les aider à devenir des visiteurs actifs et curieux.

* Mohamed Amer, Fousseni Doucoure, Segal Doucoure, Fatim Fofana, Denn Horcia Missir Nkoli, Richard Monteiro, Marcio Monteiro, Salama Moustafa, Leen Nakhleh, Antony Ramos.

Les Ami.e.s de La Galerie : un programme pour les Noiséens et les Séquanodionysiens

Les actions proposées en 2018 :

- Visites à plusieurs voix : le 25 février de 16h à 17h, et pour chaque exposition.

- Un programme de films à domicile :
En partenariat avec Rêvons la culture à Noisy.

Le 12 janvier 2018, 19h

Le Moindre Geste de Fernand Deligny, (1971), 105 min
Présenté par l'artiste chorégraphique Myriam Lefkowitz
Chez Hélène et Juan Clémente

Le 1^{er} février 2018, 19h

Locataires de Kim Ki-duk, (2004), 88 min
Présenté par le curateur Sébastien Pluot
Chez Francis Oudin et Véronique Fontaine

Le 2 mars 2018, 19h

Alice dans les Villes [Alice in den Städten] de Wim Wenders (1974), 110 min
Présenté par l'artiste Félicia Atkinson
Chez Sylvie Cohen et François Cotinaud

Le 6 avril 2018, 19h

Léo le dernier [*Leo the Last*] de John Boorman, (1970), 104 min
Présenté par l'artiste Sébastien Remy
Chez Benjamin Lanlard

Le 22 mai 2018, 19h30

Simple Men de Hal Hartley (1991), 104 min
Présenté par l'artiste Félicia Atkinson
Chez Leila Gaillard (séance en plein air/jardin)

De juin à décembre : programme à définir

- Ciné –Club : à La Galerie

Le bouton de nacre, de Patricio Guzmán, 2015, proposé par le collectif Rêvons la culture

- En juin, La Galerie contribue aux week-ends éphémères avec l'artiste intervenante Flora Vachez.

Les 3, 9, 16, et 23 juin de 14h à 19h

Le temps des week-ends du mois de juin, les équipements culturels de la ville sont invités à investir l'espace public et en particulier l'esplanade qui est un axe de circulation entre le Théâtre des Bergeries, la Médiathèque Roger Gouhier et le centre d'art.

Dans ce contexte, Flora Vachez, artiste intervenante à La Galerie, propose avec un groupe d'adolescents de construire des espaces d'hospitalité en écho à la thématique de saison du centre d'art.

Lieux de convivialité destinés aux habitants, chacun pourra participer à un atelier de pratique artistique, échanger sur l'hospitalité, construire des bacs pour accueillir les graines proposées par la Médiathèque ou encore venir y boire un thé, lire un livre, échanger...

Le premier samedi de juin sera dédié à la construction et à l'installation de ces espaces de façon collective. Les adolescents documenteront les actions qui s'y déroulent, et interrogeront les habitants sur le sens de l'hospitalité. Ces témoignages recueillis alimenteront une plateforme numérique.

5/ La structure : le budget et l'équipe

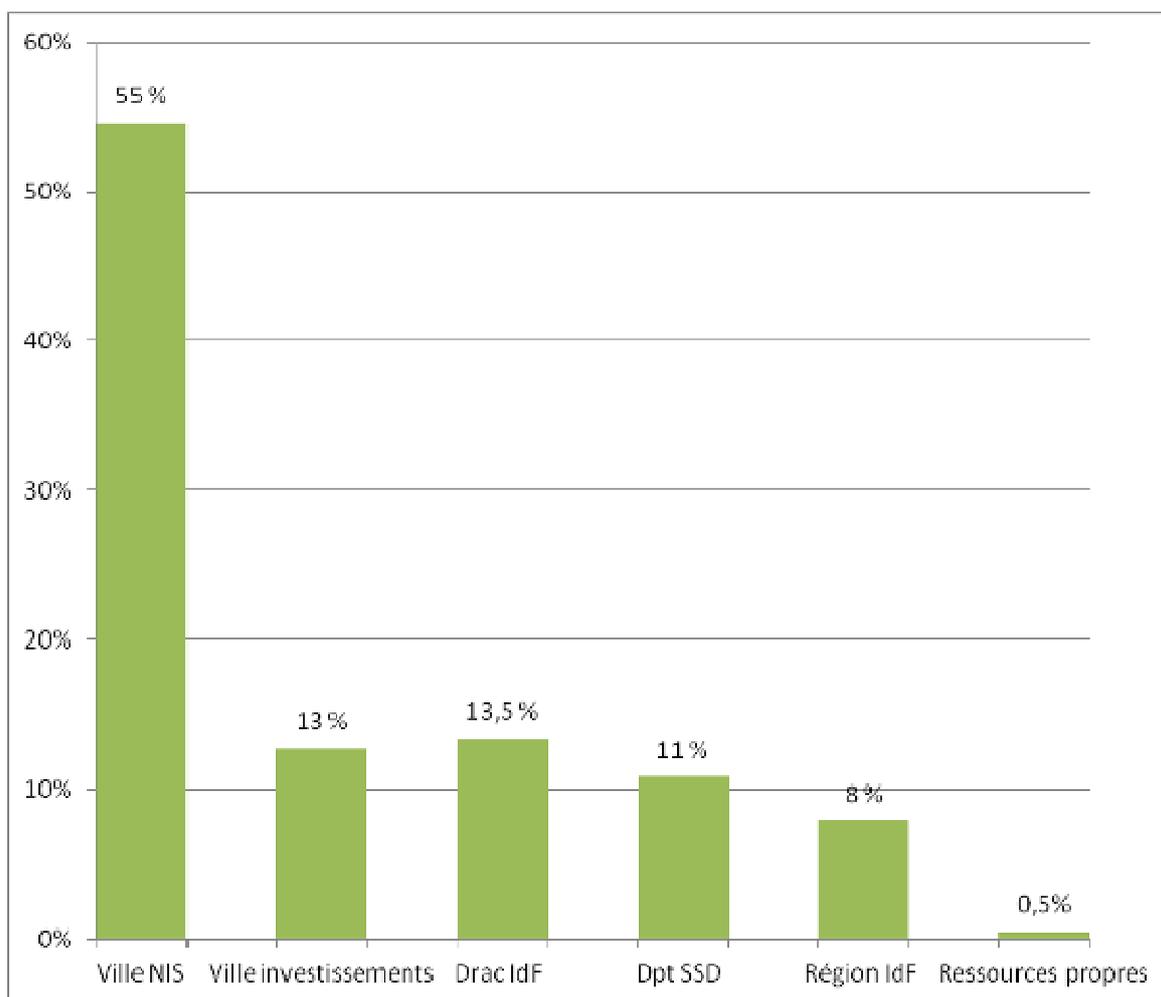
1. Analyse budgétaire

Dans un contexte financier de plus en plus contraint, La Galerie cherche à développer des soutiens financiers et mécénats par projets par des coproductions, coéditions et des mécénats en service ou en nature.

Le graphique ci-dessous donne une indication des répartitions entre les différents partenaires et le développement des ressources de mécénat.

Ces données sont basées sur le budget prévisionnel 2017 en cours d'ajustement.

Budget prévisionnel 2018 : répartition des recettes



Recettes prévisionnelles :

Ville de NLS : 346 400 €

Ville de NLS (investissements et bâtiment) : 80 600 €

DRAC : 85 000 €

Département : 68 800 €

Région : 50 000 €

Ressources propres : 3 000 €

Les perspectives de développement du centre d'art :

En une période budgétaire contrainte, la Ville souhaite que le volume du budget de La Galerie soit constant, ce qui explique :

- l'enregistrement d'une partie des recettes supplémentaires des partenaires au budget global de la Ville afin de compenser le poids de La Galerie sur celle-ci,
- l'apparition au budget, année après année, de recettes "extracomptabilisées" qui représentent les fonds directement alloués aux artistes ou aux compagnies et associations qui les produisent, pour financer leurs projets. Il faut savoir que ces redirections de fonds vers les artistes ne sont pas toujours possibles de la part des mécènes ou partenaires, que cela représente pour eux des taxes et des impôts qu'ils faut déduire du budget et une surcharge de gestion administrative de ces sommes. Nous travaillons avec eux sur la base de contrats qui précisent la distribution de ces sommes.

Les perspectives de développement du centre d'art sont donc faibles et impliquent un arbitrage au cas par cas selon les projets, souvent en cours d'année.

A partir de 2017, La DRAC a apporté son soutien au projet du centre d'art dans la perspective de labellisation en lui attribuant une augmentation importante de sa subvention, de 19.000 €.

Destinée à compenser les baisses enregistrées par le centre d'art sur son budget propre associé au programme artistique depuis 2015, cette augmentation n'a pas abondé au projet artistique.

Dans le cas où la DRAC poursuive son augmentation pour les années suivantes, il faudra prévoir la redirection de ces sommes sur le programme artistique.

Une convention pluriannuelle est en cours de rédaction avec la Région Île-de-France, associée à une hausse de la subvention qui doublerait en passant de 25.000 à 50.000 €. La condition précisée dans la convention avec la Région est que cette somme abonde au projet artistique du centre d'art et soit enregistrée en recettes.

Le budget prévisionnel 2018 intègre une partie de ces recettes pour mener à bien son programme.

2. Rayonnement du centre d'art : réseaux professionnels et partenariaux

La Galerie continue à impliquer les membres de son équipe dans les réseaux professionnels constitués :
d.c.a, association française de développement des centres d'Art : www.dca-art.com
tram, réseau art contemporain Paris/Île-de-France : www.tram-idf.fr
Arts en résidence, réseau national des résidences d'artistes-auteurs : www.artsenresidence.fr/
BLA / Association nationale des professionnel·le·s de la médiation

3. L'équipe : évolutions

Le poste de direction en cours de recrutement

Le contrat de la directrice prend fin au 1^{er} septembre 2018.

Il est donc prévu un recrutement dans les meilleurs délais, conformément aux procédures prévues par le conventionnement et le texte du label.

Le poste de chargé.e de communication et de développement en cours de recrutement

Depuis le départ de la chargée de communication et de développement en novembre 2017, le centre d'art n'a personne à ce poste clef. Nous attendons actuellement la réouverture de ce poste à plein temps. Cette nouvelle période de transition (après la vacance sur le poste d'administration sur 9 mois en 2016/17) fragilise la continuité des actions du centre d'art et a pour conséquence des surcharges importantes de travail sur les 3 postes : direction, responsable du service des publics et médiatrice, au dépend d'autres missions importantes.

4. Le « collègue scientifique » consultatif :

Ce groupe de réflexion se réunit deux fois par an afin de discuter des enjeux du centre d'art et de sa programmation. Composé de personnalités expertes issues de différents champs de la création et de la recherche, ce collège de réflexion se distingue du comité de suivi : indépendant, il est consultatif et spéculatif. Il réfléchit sur l'identité et les évolutions du programme du centre d'art. Enfin, il permet de prendre une certaine distance avec les modes dominantes, les réflexes récurrents et les préjugés invisibles, pour permettre de réinventer de nouveaux formats.

Chaque membre devient pour le centre d'art un interlocuteur privilégié et une source de conseils et d'informations.

Cette année, les personnalités invitées pourront assister au comité de suivi avec les autres partenaires.

Personnalités invitées en 2016, 2017 et 2018 : Isabelle Alfonsi, Colette Barbier, Géraldine Gourbe.

Colette Barbier est directrice de la Fondation d'entreprise Ricard, 75008 Paris
www.fondation-entreprise-ricard.com

Isabelle Alfonsi, directrice de la Galerie Marcelle Alix, 75020 Paris
www.marcellealix.com

Géraldine Gourbe, philosophe, féministe, chercheuse et enseignante.

5. Projets d'aménagements pour l'accueil des publics.

Un certain nombre de travaux et d'aménagements sont à prévoir :

Des investissements sont envisageables avec la DRAC (prise en charge les frais de réalisation à hauteur de 35% des coûts).

Les espaces d'accueil du public :

Les œuvres réalisées par Laetitia Badaud Haussmann ont permis de répondre à nos besoins d'aménagement des bornes d'accueil mais ces bureaux sont en prêt à durée limitée et une nouvelle solution sera à prévoir pour ces deux espaces.



Restauration des espaces d'exposition :

- Restauration du plancher des salles d'exposition

Le sol des salles d'expositions (surface de 216 m²) n'a pas été restauré depuis l'ouverture du centre d'art en 1999. Une restauration est nécessaire par endroit car le sol s'affaisse et les lattes du plancher se désolidarisent entre elles.

- Isolation des fenêtres

Les fenêtres anciennes du bâtiment construit à la fin du 19^{ème} siècle laissent passer l'air et se détériorent. Elles contraignent fortement les conditions de travail des agents à l'accueil et ne permettent aucun contrôle des températures ni de l'hygrométrie, dommageable pour certaines œuvres.

Elles doivent être restaurées mais non changées : une réfection de la menuiserie et une réparation est nécessaire afin de permettre une régulation et une isolation thermique des salles d'exposition.

2- Amélioration de l'accueil des publics du centre d'art :

Salle des ateliers éducatifs du 2^{ème} étage

Chaque jour d'ouverture des expositions, deux ateliers de pratique artistique ont lieu dans la salle des ateliers au 2^{ème} étage du bâtiment. Elle accueille alors 30 personnes environ pour une activité en mouvement. L'acoustique de la salle y est très mauvaise et il est très pénible pour l'artiste intervenant comme pour les élèves et les enseignants d'y travailler et de se concentrer, le volume sonore augmentant parfois considérablement (le son résonne et y est amplifié).

Cette salle sert aussi de salle de réunion et de salle de repas de vernissage (pour environ 40 personnes).



- Isolation phonique par des panneaux acoustiques

Des panneaux acoustiques posés sur les murs réduiraient considérablement la réverbération du son et permettrait de piéger et d'amortir le bruit.

- Isolation phonique par la pose d'un plancher

Un plancher en bois posé sur le sol réduirait considérablement la réverbération du son et permettrait de piéger et d'amortir le bruit.

- Accessibilité

La salle des ateliers de pratique artistique du 2^{ème} étage de La Galerie n'est pas accessible aux handicapés. Des travaux permettant l'installation d'un ascenseur afin de la rendre accessible seraient trop onéreux sur ce bâtiment.

L'accessibilité des lieux publics aux personnes en situation de handicap est obligatoire à partir du 1er janvier 2015 par l'application d'une loi de 2005. Elle oblige les lieux publics à être aménagés pour permettre l'accès aux personnes handicapées.

Equipement : mobilier mobile pour les conférences

Une structure mobile conçue et réalisée par un designer permettrait de ranger le matériel audiovisuel et le mobilier (tables) lors d'accueil du public pour les conférences autour des expositions.

Dans ce cadre, l'achat d'un vidéoprojecteur spécifiquement dédié aux conférences serait nécessaire.

3- Equipement d'un atelier numérique

L'équipement d'un atelier numérique au sous-sol de La Galerie dans une salle de réserves aménagée en studio audiovisuel permettrait le développement d'une offre pédagogique autour des pratiques numériques et l'utilisation par des artistes de cet espace de travail pour des activités simples de réalisation d'œuvres audiovisuelles. En 2017 la salle a été aménagée en électricité et en accès internet. Mais cela nécessite de l'équiper en matériel informatique (ordinateurs, tablettes, éléments de stockage), ainsi qu'en matériel permettant de travailler la vidéo et le son (vidéoprojecteur, enregistreur son logiciels, logiciels de montage et de retouches d'images). Des financements sont possibles avec la Région sur un % en équipement informatique pour le centre d'art.

4- Amélioration des conditions de travail de l'équipe du centre d'art

Régie : un atelier de production bois et un atelier de production de métal

Au sous-sol du bâtiment dans les réserves actuelles, un aménagement d'un pôle production bois et métal doit être réalisé afin de gagner en efficacité et en qualité de travail pour la production des œuvres (réalisation par

l'équipe technique de toutes formes d'œuvres dans le cadre des missions de production du centre d'art) et les montages d'exposition (réalisation par l'équipe technique de mobilier d'exposition en bois ou métal).

Cet atelier de production comprendra :

- des rangements
 - des machines-outils pour l'atelier bois : 1 raboteuse, 2 visseuses, 1 perforateur, 1 ponceuse.
 - des machines outils pour l'atelier métal : 1 poste à souder, 1 casque, 1 tablier
- (Ces deux postes nécessitent des accessoires et des consommables).

Réfection des bureaux

Les bureaux du personnel administratif de La Galerie au 2^{ème} étage sont en l'état depuis l'ouverture du centre d'art en 1999.

Une mise au propre avec travaux de peinture et changement du mobilier est nécessaire.



Delphine Chapuis Schmitz, *The last letter*, juillet 2017

**CONVENTION PLURIANNUELLE
ANNÉES 2018 – 2019 – 2020 – 2021**

**Annexe II :
Programme artistique et culturel pluriannuel
Perspectives 2019, 2020 et 2021**

Le recrutement d'une nouvelle direction pour La Galerie, centre d'art contemporain de Noisy-le-Sec est en cours et le jury de recrutement est conforme aux termes définis par le label "centre d'art d'intérêt national" dans l'arrêté du 5 mai 2017 et comme précisé à l'article 10 de la présente CPO "Missions de la direction et modalités de recrutement" :

Le recrutement du directeur / de la directrice du centre d'art répond aux critères énoncés dans la circulaire MCC D 11 08 398C du 9 mars 2011, relative au conventionnement avec des centres d'art contemporain : " La procédure de désignation de la directrice ou du directeur du centre d'art varie en fonction du statut de l'institution. La directrice ou le directeur est choisi.e dans les conditions assurant toute la transparence et la concertation, sur la base des orientations de son projet artistique et culturel, parmi les professionnels du champ de l'art contemporain, à partir d'un appel à candidature ouvert, par un jury composé de l'instance décisionnaire de la structure, de représentants de chacun des partenaires publics et de personnalités qualifiées, notamment un responsable de centre d'art déjà en poste. "

Dans la perspective d'une candidature au label CACIN et conformément à l'arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier des missions et des charges relatif au label " CACIN" : "La directrice / le directeur est un professionnel reconnu.e dans le domaine des arts visuels qui jouit de l'autonomie artistique et de la liberté de programmation."

Le calendrier prévoit une prise de fonction en janvier 2019, ainsi, la nouvelle direction aura la responsabilité de définir un programme à partir de septembre 2019.

Ce programme pluriannuel correspondant à son projet artistique et culturel avec lequel elle aura postulé pourra faire l'objet d'une nouvelle annexe afin de remplacer celle-ci.

Programme des expositions en 2019

Suite de la Saison 2018 – 2019 : Un titre pour l'instant

Cette saison, La Galerie est en phase de transition entre deux directions. "Un titre pour l'instant" laisse ainsi toute la place au temps présent et aux adaptations possibles à venir puisqu'il signifie qu'il est temporaire et qu'il peut être encore modifié. Après la saison 2017-18 "une maison de poussière, une maison de pierre, une maison de", c'est une autre forme d'hospitalité qui s'énonce ici en laissant une place à ce qui arrive. La curatrice invitée Elise Atangana qui ouvre cette saison avec l'exposition *Le Pouvoir du dedans* formule le projet d'une exposition avec une valeur transformatrice et un rôle de transition.

"Le Pouvoir du dedans"

"Power from Within"

Curatrice invitée : Élise Atangana

du 22 septembre au 15 décembre 2018

Tiphaine Calmettes, Euridice Zaituna Kala

et les œuvres déjà-là de

Laëtitia Badaut Haussmann, Emmanuelle Lainé et Benjamin Valenza, Sébastien Rémy et Cyril Verde



La Galerie, vendredi 6 juillet 2018, 11h50. Photo : Marie Proyart

Tarek Lakhrissi

Exposition personnelle de Tarek Lakhrissi, artiste en résidence septembre 2018 – avril 2019
du 26 janvier au 30 mars 2019



Il a le projet de réaliser un film de science-fiction avec des jeunes gens comme acteurs, les rues de Noisy-le-Sec pour décor et cette question en mire : quel est l'avenir de la banlieue ?

Ses sources pour un scénario et une mise en scène sont mêlées entre des clips de rap, la figure du flâneur, l'opéra *Einstein on the Beach* de Robert Wilson, les théories afro-futuristes et queer. A partir d'ateliers d'écriture, il souhaite aborder les questions de corps par la chorégraphie et travailler le son avec les jeunes en postproduction.

Pour l'exposition, un "vaisseau spatial échoué" sera le théâtre de la projection du film et d'un programme de performances et de débats.

Tarek Lakhrissi est un écrivain, poète et artiste basé à Paris. Ses travaux ont été présentés au CAC (Vilnius), à l'Université Johns Hopkins (Baltimore), à l'Université McGill (Montréal), à la Galerie Arttexte (Montréal), au Confort Moderne (Poitiers), à Circa Projects (Newcastle), au Palais de Tokyo (Paris), au MK2 Beaubourg (Paris), à la Fondation Gulbenkian (Paris), à la Fondation Lafayette Anticipations (Paris), au DOC! (Paris), à la Gaité Lyrique (Paris).

Ulrike Ottinger

Paris Calligrammes

Exposition personnelle
du 18 mai au 13 juillet 2019



Ulrike Ottinger est une photographe, peintre et réalisatrice allemande (née en 1962 à Constance, Allemagne). Elle est considérée comme une figure artistique de premier plan de l'avant-garde allemande.

Elle étudie la peinture à l'Académie des beaux-arts de Munich. Elle s'installe à Paris en 1962 où elle expose ses peintures et s'initie à la gravure avec Johnny Friedlaender. Elle assiste aux cours de Claude Lévi-Strauss, Pierre Bourdieu, Louis Althusser à la Sorbonne en tant qu'auditeur libre puis en 1966 elle écrit son premier scénario *Die Mongolische Doppelschublade*.

En 1969 de retour en Allemagne elle crée à Constance un ciné-club *visuell* en collaboration avec l'Université de Constance et la maison d'édition et galerie d'art *Galeriepress*. Elle réalise son premier film en 1972 *Laocoon and sons* et dans les années 1980 elle réalise une trilogie sur le thème de Berlin. Elle parcourt le continent asiatique qui constitue le matériau d'une série de documentaires qu'elle réalise ensuite. Dans les années 1990 elle voyage en Europe de l'Est et de ce périple elle tire deux films *Southeast passage* et *Twelve chairs*. En 2000 elle met en scène en création mondiale la pièce de théâtre *Das Lebewohl* d'Elfriede Jelinek au Berliner Ensemble.

En 2011 elle est récompensée au *Hanna-Hösch-Preis* et en 2012 elle reçoit un *Teddy d'honneur* au Teddy Award. La même année son installation sur les thèmes de l'eau et de la nourriture *Floating food* constituée de photographies, vidéos, objets et sculptures est exposée au Sammlung Goetz.

Première exposition personnelle de l'artiste en France, elle sera orientée autour de son film en cours de production *Paris Calligrammes*, un film à la fois autobiographique et portrait d'un Paris des contre cultures dans les années 1960. L'exposition sera l'occasion de relier les photographiques issues des archives personnelles de l'artiste et sa vision contemporaine du Grand Paris.

Paris Calligrammes, 2018

Film, une co-production avec Zero One Film, Berlin et Idéale Audience, Paris

En avril 2018, Ulrike Ottinger a commencé à tourner son nouveau film, *Paris Calligrammes*. Il ramène l'artiste dans les années 1960, alors qu'elle vivait et travaillait à Paris en tant qu'artiste indépendante.

Dans la lignée de la flânerie, elle recherche des lieux qui lui sont chers tant personnellement que dans les années 1960. Dans la Librairie Calligrammes de Fritz Picard, elle rencontre des avant-gardistes allemands et français issus de la littérature et de l'art. La Cinémathèque Française devient une attraction particulière pour elle. Elle y a vu des films de la Nouvelle Vague, le cinéma indépendant des États-Unis, des pays asiatiques, des républiques soviétiques, d'Afrique et du Maghreb, ainsi que de l'histoire du cinéma. L'amour du cinéma avait explosé en elle.

Paris n'était pas seulement le point de rencontre des intellectuel.le.s et des artistes du monde entier, mais a également connu une phase politique difficile de décolonisation au lendemain de la guerre d'Algérie. En outre, des manifestations d'étudiants contre la guerre du Vietnam et la discrimination raciale ont commencé au milieu des années soixante. Dans ce film, Ulrike Ottinger décrit comment elle a vécu cette période d'éveil artistique, politique et social.

Photographies des années 1960 extraits des archives personnelles de Ulrike Ottinger



Ulrike Ottinger devant un poster des Marx Brothers, Paris, 1965



Fritz Picard devant la Librairie Calligrammes, Paris, ca.1958
Photo : Fritz Maywald



Irene Landry, Ulrich Ottinger, Johnny Friedlaender, Fied Friedlaender v.l.n.r. Hegne, 1964

Fort d'une équipe expérimentée, les missions du centre d'art sont assurées par une certaine régularité de la programmation artistique, culturelle et de médiation. Il pourrait faire face à l'hypothèse d'un retard dans le recrutement d'une nouvelle direction sur une durée définie et limitée. Dans cette éventualité, voici les pistes de programmation pour la Saison 2019-2020 :

Saison 2019-2021 : “Nos vies souterraines”

La saison “Nos vies souterraines” tente de considérer différentes existences individuelles et différentes communautés dont les gestes, les conditions de travail, la production comme la parole sont difficilement visibles, audibles ou même dicibles dans l'espace public. Proposer d'envisager la part souterraine de nos activités économiques permet d'approcher de manière transversale un ensemble d'activités humaines, que ce soit sur le terrain du travail salarié, du travail de nuit, de métiers dévalorisés, du travail des personnes sans papiers, et aussi sur le terrain de la vie domestique, comme du travail de l'art.

“Nos vies souterraines” propose de débattre de manière critique de l'invisibilité et de l'absence de reconnaissance de certaines pratiques et de certaines formes d'existences. Les temps de la nuit, du sommeil et du repos jouent un rôle fondamental : d'un point de vue poétique, nous souhaitons explorer les puissances onirique et érotique de la vie nocturne, ouvrir un espace pour le travail de l'inconscient, considérant à la fois la spécificité des activités qui s'y déploient et aussi le ralentissement et les formes de lâcher prise qu'elle permet. D'un point de vue politique, il nous semble important de lutter contre une forme de *diurnisation* de l'activité nocturne - cette conquête du sommeil par le capitalisme que dénonce l'historien de l'art Jonathan Crary - et contre l'indifférenciation des rythmes au profit d'une plus grande porosité au sein même de nos multiples vies souterraines.

L'approche émancipatrice du projet vise à envisager des alternatives possibles aux phénomènes dominants de l'hyperactivité et de l'hypervisibilité, du développement non régulé, ou de la course à la performance individuelle. Ce projet vise à rendre visible des pratiques prônant un développement raisonné et durable, favorisant la responsabilité collective, soit des pratiques qui, dans un souci éthique, tentent de ne pas inscrire invisibilité et visibilité, activité et passivité dans une stricte hiérarchie de valeurs, qui observent de manière critique le devenir du système libéral actuel et la production d'inégalités et agissent de manière à le transformer.

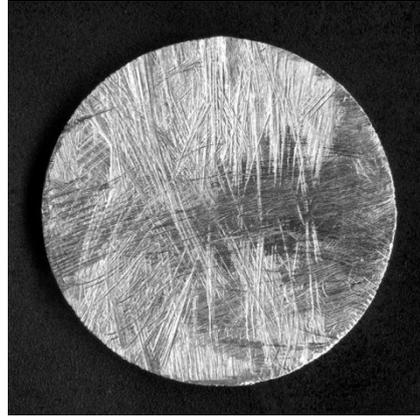
Bruno Botella et Elsa Sahal

Exposition du 21 septembre au 15 décembre 2019



Bruno Botella, *Le vin sans barre gueule que le jus des blancs lasse*, 2015
Latex, sodium polyacrylate
dimensions variables





Bruno Botella, *Nyctalopes (#8)*, 2011
Lambda print, 41 x 31 cm.



Elsa Sahal, *Alchimiste*, 2016
Céramique émaillée et parpaings, 190 x 90 x 75 cm.



Elsa Sahal, *Self portrait as a frog wearing a bariolé trikini (turquoise hair)*, 2016
Céramique émaillée

LA GALERIE, CENTRE D'ART CONTEMPORAIN DE NOISY-LE-SEC

BUDGET PREVISIONNEL 2018

DEPENSES		Montant €	%
Postes	Catégories		
CHARGES DIRECTES AFFECTEES A L'ACTION			
Masse salariale	Equipe permanente : titulaires et contractuels Vacataires : actions pédagogiques et accueil du public Vacataires et intermittents : montages des expositions Stagiaires	385 200 300 000 30 000 30 000 5 200	58%
Charges de gestion courante	Assurance des oeuvres et du matériel Afranchissements Fournitures, matériel et consommables Relations publiques : vernissages, accueil du public, convivialité Frais de mission dont transport Cotisations Tram , d.c.a. Art en résidence, loam Bâtiment : entretien, sécurité, réparation, maintenance	33 800 700 4 000 4 500 5 000 500 2 400 16 500	5%
Exposition	Production d'oeuvres hors production des artistes en résidence) Honoraires des artistes Cotisations Maison des Artistes Hébergements, déplacements et repas des artistes Transport des oeuvres Matériel de montage Location matériel audiovisuel	59 000 30 000 15 000 1 000 5 000 3 000 4 000 1 000	9%
Action éducative et culturelle	Production pour les événements, ateliers, expo de restitution Honoraires des intervenants et auteurs invités Hébergements, déplacements et repas des intervenants Sorties et visites, billetterie, transport Documentation	2 000 3 000 1 000 500 500	1%
Résidences	Honoraires des artistes Production des artistes Honoraires de l'artiste étranger Production de l'artiste étranger Honoraires de l'auteur Production de l'auteur Honoraires pour les jurys invités des résidences Location de l'atelier-résidence, maintenance, fluides, internet Frais de déplacements des résidents	46 100 6 000 9 000 3 000 10 000 2 000 6 000 8 500 1 000	7%
Communication et éditions	Droits d'auteur graphisme , illustration Droits d'auteur traductions, textes, photographies (hors résidence auteur) Cotisations Agessa Impression des outils de communication et de médiation, signalétique Communication, site internet, presse, veille presse	41 300 13 000 7 500 800 18 000 2 000	7%
SOUS-TOTAL DES DEPENSES REALISEES		550 200	87%
Charges extra comptabilisées (mécénats attribués directement aux artistes)		3 000	0,5%
Dépense d'investissement		2 800	0,4%
Mise à disposition	Investissement : Informatique, matériel, mobilier	78 000	12%
Estimation annuelle des locaux utilisés par le centre d'art (hors frais de télécommunication et fluides)		78 000	12%
TOTAL DEPENSES REALISEES		633 800	100%

Certifié par M. le Maire

Noisy-le-Sec, le

05 MARS 2018



RECETTES		Montant €	%
Catégories			
RESSOURCES DIRECTES AFFECTEES A L'ACTION			
Ville de Noisy-le-Sec		346 400	55%
Ville de Noisy-le-Sec		336 400	
Contrat de ville		10 000	
Ministère de la culture et de la communication		85 000	13%
DRAC Ile-de-France - Service des Arts Plastiques		78 200	
Réserve parlementaire de 8%		6800	
Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis		88 800	11%
Subvention de Fonctionnement		50 000	
Subvention complémentaire Résidence d'artiste		15 000	
Subvention complémentaire La Culture et l'Art au Collège		3 800	
Conseil régional d'Ile-de-France		50 000	8%
Convention pluriannuelle (2018-2021)		50 000	
SOUS-TOTAL DES RECETTES REALISEES		550 200	87%
Mécénats attribués directement aux artistes		3 000	0,5%
Fonds wallonie bruxelles international			
Recette d'investissement		2 800	0,4%
Investissement par la Ville de Noisy-le-sec			
Mise à disposition		78 000	12%
Estimation annuelle des locaux utilisés par le centre d'art (hors frais de télécommunication et fluides)		78 000	
TOTAL DEPENSES REALISEES		633 800	100%

LA GALERIE, CENTRE D'ART CONTEMPORAIN DE NOISY-LE-SEC

BUDGET PREVISIONNEL 2019

Postes	DEPENSES		%	
	CHARGES DIRECTES AFFECTEES A L'ACTION	Montant €		
Masse salariale	Equipe permanente : titulaires et contractuels	365 200	57%	
	Vacataires : actions pédagogiques et accueil du public	300 000		
	Vacataires et intermittents : montages des expositions	30 000		
	Stagiaires	5 200		
		33 600	5%	
Charges de gestion courante	Assurance des oeuvres et du matériel	700		
	Afranchissements	4 000		
	Fournitures, matériel et consommables	4 500		
	Relations publiques : vernissages, accueil du public, convivialité	5 000		
	Frais de mission dont transport	500		
	Colisations Tram , d.c.a, Art en résidence, Icon	2 400		
	Bâtiment : entretien, sécurité, réparation, maintenance	16 500		
		62 000	10%	
	Exposition	Production d'oeuvres hors production des artistes en résidence)	33 000	
		Honoraires des artistes	15 000	
Colisations Maison des Artistes		1 000		
Hébergements, déplacements et repas des artistes		5 000		
Transport des oeuvres		3 000		
Action éducative et culturelle	Matériel de montage	4 000		
	Location matériel audiovisuel	1 000		
		5 000	1%	
	Production pour les événements, ateliers, expo de restitution	2 000		
	Honoraires des intervenants et auteurs invités	3 000		
	Hébergements, déplacements et repas des intervenants	1 000		
	Sorties et visites, billetterie, transport	500		
	Documentation	500		
		48 100	8%	
	Résidences	Honoraires des artistes	6 000	
Production des artistes		9 000		
Honoraires de l'artiste étranger		3 000		
Production de l'artiste étranger		12 000		
Honoraires de l'auteur		2 000		
Production de l'auteur		6 000		
Honoraires pour les jurys invités des résidences		600		
Location de l'atelier-résidence, maintenance, fluides, internet		8 500		
Frais de déplacements des résidents		1 000		
		41 300	6%	
Communication et éditions	Droits d'auteur graphisme , illustration	13 000		
	Droits d'auteur traductions, textes, photographies (hors résidence auteur)	7 500		
	Colisations Agessa	800		
	Impression des outils de communication et de médiation, signalétique	18 000		
	Communication, site internet, presse, veille presse	2 000		
	555 200	87%		
Charges extra comptabilisées (mécénats attribués directement aux artistes)		3 000		
Dépense d'investissement	Investissement : informatique, matériel, mobilier	2 600		
		78 000		
Mise à disposition	Estimation annuelle des locaux utilisés par le centre d'art (hors frais de télécommunication et fluides)	78 000		
	638 800	100%		

Fonctionnement 63%² Programmation artistique 24% Coûts indirects 13%

Catégories	RECETTES		%
	RESSOURCES DIRECTES AFFECTEES A L'ACTION	Montant €	
Ville de Noisy-le-Sec	Ville de Noisy-le-Sec	346 400	54%
	Contrat de ville	10 000	
		90 000	14%
Ministère de la culture et de la communication	DRAC Ile-de-France - Service des Arts Plastiques	78 200	
	Réserve parlementaire de 8%	6 800	
		68 800	11%
Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis	Subvention de Fonctionnement	50 000	
	Subvention complémentaire Résidence d'artiste	15 000	
	Subvention complémentaire La Culture et l'Art au Collège	3 800	
	50 000	8%	
Conseil régional d'Ile-de-France	Convention pluriannuelle (2018-2021)	50 000	
	555 200	87%	
Mécénats attribués directement aux artistes	Fonds wallonie bruxelles international	3 000	
Recette d'investissement	Investissement par la Ville de Noisy-le-sec	2 600	
		78 000	
Mise à disposition	Estimation annuelle des locaux utilisés par le centre d'art (hors frais de télécommunication et fluides)	78 000	
	638 800	100%	